L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.
Adresse télégraphique : Économopéen-Paris

Paraissant le Vendredi
Rédacteur en chef : Edmond THÉRY
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :
France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 2 50
Réclames en 8 points..... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1276. — 50e volume (7) | Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2e Arr.) | Vendredi 18 Août 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES		Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argent	Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES C/courts et dépôts particuliers	Porte-feuille escompte	Avances s. valeurs mobilières	Taux de l'escompte
FRANCE — Banque de France								
1914	23 juillet....	4.104	640	6.912	943	1.541	739	3½
1916	3 août.....	4.793	339	16.197	2.158	1.905	1.190	5
1916	10 août.....	4.798	339	16.330	2.129	1.859	1.187	5
1916	17 août.....	4.802	339	16.316	2.130	1.865	1.183	5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914	23 juillet....	1 696	418	2.364	1.180	939	63	4
1916	22 juillet...	3.085	38	8.550	2.979	7.615	15	5
1916	31 juillet...	3.085	37	8.781	2.995	8.378	16	5
1916	7 août.....	3.085	35	8.727	3.049	8.154	15	5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914	23 juillet....	1.004	»	733	1.055	841	»	3
1916	27 juillet...	1.409	»	901	2.131	1.880	»	6
1916	3 août.....	1.372	»	916	2.138	1.891	»	6
1916	10 août.....	1.414	»	904	2.225	2.016	»	6
DANEMARK — Banque Nationale								
1914	31 juillet....	110	»	219	24	94	15	6
1916	31 mai.....	202	6	368	55	55	26	5
1916	30 juin.....	212	6	362	63	52	25	5
1916	31 juillet...	226	6	343	123	62	23	5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914	10 juillet....	543	730	1.919	498	446	170	4½
1916	15 juillet....	1.066	761	2.216	808	436	241	4½
1916	22 juillet...	1.075	762	2.210	780	433	237	4½
1916	5 août.....	1.097	756	2.237	773	429	244	4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914	25 juillet....	340	17	652	10	185	130	3½
1916	15 juillet...	1.216	21	1.373	205	90	152	4½
1916	22 juillet...	1.221	22	1.364	217	93	143	4½
1916	29 juillet...	1.221	22	1.390	187	96	143	4½
ITALIE — Banque d'Italie								
1914	31 juillet....	1.105	89	3.086	245	586	115	5½
1916	10 juin.....	992	98	3.165	813	439	208	5
1916	30 juin.....	977	95	3.379	861	470	211	5
1916	20 juillet...	961	93	3.365	746	504	194	5
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914	18 juillet....	154	1	414	14	237	47	5½
1916	24 juin.....	281	0	890	231	190	31	5
1916	1 juillet...	282	0	893	221	188	30	5
1916	8 juillet...	291	0	903	230	187	31	5
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914	21 juillet....	4.270	197	4.358	698	1.049	518	5½
1916	21 juin.....	4.102	194	17.094	3.047	11.175	2.107	6
1916	14 juillet...	4.115	204	17.675	3.502	11.178	1.876	6
1916	21 juillet...	4.122	204	17.898	3.342	11.080	1.787	6
SUÈDE — Banque Royale								
1914	31 juillet....	146	8	320	109	236	11	5½
1916	29 avril.....	231	5	465	164	217	20	5
1916	31 mai.....	233	5	460	129	170	19	5
1916	30 juin.....	233	5	495	139	211	19	5
SUISSE — Banque Nationale								
1914	23 juillet....	180	19	268	51	94	14	3½
1916	22 juillet....	274	60	407	111	132	17	4½
1916	31 juillet....	274	59	426	113	154	19	4½
1916	7 août.....	274	58	427	136	170	21	4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	19 juillet 1916	26 juillet 1916	2 août 1916	9 août 1916	16 août 1916
Londres.....	25.22¼	25.17½	28.13½	28.12½	28.12½	28.12½	28.12½
New-York.....	5.18.25	516 »	590 ½	590.½	590.½	590.½	590.½
Espagne.....	500 »	482.75	599 »	598 »	597 »	596.½	594 »
Hollande.....	208.30	207.56	245 »	244 ½	244 ½	244 »	244.½
Italie	100 »	99.62	92.½	91.½	92 »	91.½	91 »
Pétrograd.....	266.67	263 »	181 »	180 »	180.½	180 »	180 »
Scandinavie ..	139 »	138.25	167 »	170 »	170 »	169.½	169.½
Suisse	100 »	100.03	111.½	111.½	111.½	111.½	111.½

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	19 juillet 1916	26 juillet 1916	2 août 1916	9 août 1916	16 août 1916
Londres	100 liv.	99 82	111.55	111.52	111.51	111.51	111.51
New-York.....	» dol.	99 56	113.94	113.94	113.94	113.94	113.94
Espagne.	» pes.	96.55	119.80	119 60	119.40	119.30	118.80
Hollande.....	» flor.	99.64	117.60	117.38	117.38	117.14	117.38
Italie.	» lire.	99.62	92.½	91.50	92 »	91.½	91 »
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	67.87	67 50	67.69	67.50	67.50
Scandinavie ..	» cou'	99.46	120.14	123.30	123.30	121.94	121.94
Suisse	» fr. .	100.03	111.⅛	111.½	111 ½	111.½	111 ½

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	19 juillet 1916	25 juillet 1916	1er août 1916	8 août 1916	15 août 1916
Paris.....	25.22¼	25.18¾	28.13	28 13	28.13	28.13	28.16½
New-York	4.86⅝	4.871	4.76½	4 76⅜	4.76⅜	4.76⅜	4.76⅜
Espagne.....	25.22	25.90	23.55	23 50	23.50	23.50	23.70
Hollande.....	12.109	12.125	11.48½	11.52½	11.515	11.52	11.535
Italie.....	25.22	25 268	30.50	30 75	30.77	31.05	30.90
Pétrograd.....	94.62	95.80	155.62	157 »	157.25	156.87	156 75
Portugal.....	53.28	46.19	34.37	34.87	35 »	35 75	34.12
Scandinavie...	18.25	18.24	16.80	16.57½	16.65	16.60	16.55
Suisse	25.22	25.18	25.25	25.20	25.23	25.23	25 23

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	18 juillet 1916	25 juillet 1916	1er août 1916	8 août 1916	15 août 1916
Paris.....	100 fr.	100 14	89.66	89.66	89.66	89 66	89.55
New-York	» dol.	99.90	102.12	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes	96.64	107.10	107.32	107.32	107.32	106.41
Hollande.....	» flor.	99.87	105.43	105.06	105.15	105.10	105.06
Italie.....	» lire	99.82	82.70	82.03	81.97	81.23	81.33
Pétrograd.....	» rou.	98.77	60.80	60.27	60.18	60.33	60.36
Portugal.....	» mil.	86.69	64.50	65.42	65.67	66.53	64.03
Scandinavie..	» cou.	100.85	108.63	110.11	109.60	109.94	110.27
Suisse.....	» fr.	100 17	99.89	100.09	99.97	99.97	99.97

La Bourse du change, comme celle des valeurs, étant restée fermée les 12, 13, 14 et 15 août, la semaine sous revue n'a eu que trois séances. Aussi les cours moyens présentent-ils peu de changements sur ceux de la semaine précédente.

Le *chèque sur Londres* continue d'être coté 28.12 1/2, cours moyen. Mais, ainsi que nous l'avons déjà indiqué dans notre dernière chronique, les transactions effectuées hors bourse se traitent à des cours plus élevés, et il faut reconnaître que sur le marché public, même, quelques affaires, dont l'importance n'est plus négligeable, ont été faites à des prix excédant le cours moyen de 2 ou 3 points. La cote a enregistré cette tendance en

augmentant l'écart des cours extrêmes et en inscrivant, le 16 août, une marge de 5 points au-dessous et au-dessus du cours moyen coté. La hausse est partie de Londres, où la cote du chèque sur Paris s'est maintenue, dans les derniers jours, aux environs de 28.16. Il y a là une situation évidemment anormale et qui confine au paradoxe.

La Banque de France n'a pas cessé de servir sans compter, au cours de 28.12 1/2, toutes demandes appuyées de justifications de besoins commerciaux. On est donc en droit de se demander quelle est la nature des besoins de ces autres acheteurs, qui n'hésitent pas à payer le change sur Londres à 28.16 et même à 28.17, alors qu'il leur suffirait d'indiquer à la Banque quels paiements ils doivent faire à l'étranger, soit en Angleterre, soit en Amérique, soit ailleurs, pour obtenir à bien meilleur marché des livres sterling, avec lesquelles ils pourraient acheter à Londres n'importe quelle catégorie de remises. Il est établi que le mouvement a été déclanché par certains intermédiaires, pour qui la notion de profit est plus forte que le sentiment patriotique, et qui se sont faits volontiers les complices des capitalistes désireux de placer leurs disponibilités en bons du Trésor britannique. Toutefois l'importance de ces opérations semble avoir été assez réduite.

Le gros contingent des demandes est actuellement fourni par des débiteurs *éventuels* de l'étranger qui ont pris peur et qui veulent se couvrir à n'importe quel prix. Comme ils ne trouvent pas à acheter du change pour le terme de leurs paiements et que, d'autre part, il leur est souvent difficile de justifier du besoin qu'ils veulent couvrir par anticipation, ils en sont réduits à s'approvisionner sur le marché libre, où ils paient cher et où ils contribuent à faire monter les cours. Il y aurait évidemment un remède à cela. Nous l'avons indiqué à diverses reprises : ce serait le rétablissement des négociations de change à terme, avec, comme complément, un contrôle du marché approprié aux circonstances difficiles que nous traversons. On y viendra peut-être, mais ce sera trop tard. En attendant, la Banque de France s'épuise à essayer de maintenir un peu d'ordre dans l'anarchie créée et entretenue par quelques profiteurs.

Le *câble transfert sur New-York* s'est également maintenu à 5.90 1/2, cours moyen, bien que des demandes assez importantes aient payé 5.91. La plupart de ces demandes intéressent des fournitures faites pour compte de l'Etat ou des entreprises travaillant pour la Défense Nationale et qui s'approvisionnent de matières premières aux Etats-Unis. Ainsi que nous le faisions remarquer dans notre dernière chronique, comme c'est la collectivité qui paie et que leurs contrats passés avec la Guerre ont été majorés en conséquence, la hausse du change les indiffère complètement. Elles ne font rien pour l'enrayer et soulager le marché ; au contraire. A voir la façon dont elles procèdent, on ne peut être surpris que d'une chose, c'est que le cours du dollar réussisse à conserver cette stabilité. Les pouvoirs publics vont-ils se désintéresser longtemps encore de cette situation ? Nous ne cesserons de le leur répéter : le problème du change n'est pas résolu dès l'instant que la trésorerie de l'Etat est satisfaite ; il convient de penser également un peu au marché

Les autres devises sont sans changement notable. Le *Florin d'Amsterdam*, à 2.44 1/2, gagne un demi-point sur son cours du 9 ; voilà bientôt un mois qu'il se tient à peu près à ce même niveau. L'*Italie*, au contraire, perd un demi-point et clôture, à 91, sur une tendance plutôt faible. Les *devises scandinaves* se traitent à 1.69 1/2 pour la *Suède* et la *Norvège*, 1.66 1/2 pour le *Danemark*. On s'explique assez peu cette disparité entre la couronne danoise et les couronnes suédoise et norvégienne. Les trois pays restent liés par une union monétaire et l'initiative prise par la Suède, sur la question des paiements en or, n'a pas, à notre connaissance, modifié les obligations réciproques de leurs instituts d'émission. Il ressort d'une enquête faite auprès des banques danoises par la Banque Nationale que, au 30 juin dernier, ces banques étaient créditrices à l'étranger de 271 millions de couronnes et débitrices de 160 millions. Avant la guerre, la situation était inverse et le solde était défavorable au Danemark. Le *Franc suisse* est immuable à 11 1/2 % de prime. Un crédit commercial de 50 millions de francs vient d'être conclu avec un consortium de banques suisses par un groupe d'entreprises françaises pour le règlement de leurs achats. Le *rouble* s'est maintenu à 1.80.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	18 juillet 1916	25 juillet 1916	1er août 1916	8 août 1916	15 août 1916
Paris	5.18¾	5.16⅞	5 90⅞	5.90⅞	5 90⅞	5 91	5.91⅞
Londres	4.86⅝	4.87⅛	4 76½	4.76½	4.76¼	4.76 7/16	4.76¼
Berlin	95.37	95.06	73 »	72.12	71.3 4	71.⅞	72.½
Amsterdam	40.14	»	41.½	41.⅜	41.3, 8	41 ⅜	41.5/16

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	18 juillet 1916	25 juillet 1916	1er août 1916	8 août 1916	15 août 1916
Paris	100 fr.	100 27	87 69	87 71	87 71	87.69	87 56
Londres	100 liv.	100 19	97 91	97 92	97 92	97.90	97 92
Berlin	100 mk.	99 67	78 12	76 54	75 63	75.36	76 02
Amsterdam	100 flo'.	»	103 23	103 39	103 08	103.08	102 92

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	26 juillet 1916	2 août 1916	9 août 1916	16 août 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 7/16
Câble transfert					
Bombay	1.3 31/32	1.4 1/16	1 4 1/16	1.4 1/16	1.4 3/32
Calcutta	1.3 31/32	1.4 1/16	1.4 1/16	1.4 1/16	1.4 3/32
Hong-Kong	1.10 5/16	2.0 1/32	2.0 7/8	2.1 1/8	2.1 1 2
Shanghaï	2.5 3/4	2.9 3/4	2.10 1/4	2.10 3/4	2.11 1/8
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	48 15/32	48 13/32	48 1/4	48 11/32
Montévidéo	51 3/32	52 1/8	53 1/8	52 ./.	52 1/4
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	12 23/32	12 19/32	12 23/32	12 23/32
Valparaiso	9 3/4	9 9/32	9 5/16	9 5/16	9 11/32
Singapour	2 3 15/16	2.4 3/32	2 4 3/32	2 4 3/16	2 4 3/16

Variations du mark à

	27 juin 1916	4 juillet 1916	18 juillet 1916	25 juillet 1916	1er août 1916	8 août 1916	15 août 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours	73 50	72 87	73 »	72 12	71 75	71 87	72 50
Parité	77 07	76 41	76 54	75 63	75 23	75 36	76 02
Perte %	22 93	23 59	23 46	24 37	24 77	24 64	23 98
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours	44 05	43 65	42 90	43 37½	43 17½	43 27½	43 22½
Parité	77 20	73 52	72 26	73 ..	72 73	72 88	72 78
Perte %	25 80	26 48	27 74	27 ..	27 27	27 12	27 22
Genève (pair : 123 47)							
Cours	95 75	95 35	94 75	94 55	94 55	94 65	93 65
Parité	77 56	77 23	76 75	76 59	76 59	76 67	75 86
Perte	22 44	22 77	23 25	23 41	23 41	23 33	24 14

Le change sur Vienne à Genève est coté 64 65, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 38 43 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	15 févr. 1916	15 mars 1916	15 avril 1916	15 mai 1916	15 juin 1916	15 juillet 1916	15 août 1916
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d. l'argent	26 13/16	27 1/16	30 3/8	36 1/8	30 1/16	29 9/16	31 3/4
Escompte hors banque	5 1/8	5 1/16	4 9/16	4 19/16	4 7/8	5 23/32	5 5/8

LA SITUATION

La situation militaire des Alliés s'est encore améliorée depuis huit jours, sur tous les fronts. Les progrès ont été surtout importants sur le front oriental où la victoire des Russes s'affirme complète et grande. L'armée du général bavarois Bothmer est en pleine retraite ; quant aux armées Boehm-Ermoli, leur déroute s'est encore accentuée. Les Russes ayant pris Jorblonitza ont maintenant une sécurité parfaite sur leur flanc gauche. Ils sont maîtres des deux routes d'invasion de la Hongrie, la Haute Moldava et Maramaros-Siget et sur ce dernier point, à une lieue à peine des Carpathes. Vont-ils tenter cette invasion ? L'avenir seul le dira ; mais la menace pour la Hongrie est grave. Lemberg est également menacé.

Sur le front franco-britannique, où les Allemands ont massé 122 divisions dans des défenses admirablement organisées, la progression est lente mais continue. Notre artillerie détruit sans cesse les fortifications de l'ennemi qui reste sur la défensive et cède constamment du terrain.

Les Italiens continuent brillamment leurs opérations sur le Carso. Ils occupent maintenant 500 communes autrichiennes et 300 kilomètres carrés du territoire des Habsbourg. Leurs troupes sont arrivées jusqu'à Tolmino, dont elles occupent les faubourgs.

Depuis que le maréchal von Hindenburg est devenu généralissime des troupes austro-hongroises, l'Allemagne rêve une absorption plus complète encore du « brillant second ». Pour cela, elle a envisagé la démission du baron Burian, ministre des Affaires étrangères de Hongrie, et son remplacement par le comte Andrassy, l'homme-lige de la diplomatie allemande. Ce changement de personnes, qui n'est pas encore accompli toutefois, devra accentuer encore la soumission de l'Autriche-Hongrie aux plans et aux volontés de l'empire allemand. Mais l'Autriche-Hongrie a-t-elle encore une volonté ?

L'Allemagne, violant délibérément les engagements pris vis-à-vis des Etats-Unis, recommence la guerre sous-marine avec une aggravation de sauvagerie. Lord Creve a déclaré à la Chambre des Lords qu'il sera bientôt possible de faire au nom des Alliés une déclaration précise relative à la politique qu'ils se proposent de suivre en raison de ces procédés.

A la Chambre des Communes, M. Montagu, sous-secrétaire d'Etat aux Munitions, a fait les déclarations les plus rassurantes sur la production des armes et des munitions dans le Royaume-Uni. La production est prodigieuse et en constant accroissement encore ; un seul fait caractérisera la situation : la production des explosifs est soixante-six fois plus grande qu'au début de la guerre. Deux millions deux cent cent cinquante mille personnes travaillent aux munitions.

Le roi d'Angleterre a fait, cette semaine, une visite au front britannique en France. Il s'y est rencontré avec le général Joffre et le Président de la République. Il a parcouru longuement et minutieusement les champs de bataille de la Somme, acclamé partout avec enthousiasme. En quittant son armée, il lui a envoyé une proclamation où, après avoir annoncé que toute la Grande-Bretagne travaillait fiévreusement pour ses combattants, il a conclu : « Les Alliés ne « mettront jamais bas les armes tant que notre « cause n'aura pas triomphé. »

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Sur le front occidental, la lutte a, ces derniers jours, à peu près cessé. Le 13 au matin, cependant, les Allemands s'étaient établis dans des tranchées entre Thiepval et Pozières, mais les troupes britanniques les leur ont reprises, et elles ont même poussé jusqu'à la ferme du Mouquet, à quelques centaines de mètres au nord de la route qui réunit les deux villages.

Mais ce calme relatif a subitement pris fin. En effet, mercredi, nos troupes, en liaison avec l'armée britannique, s'emparaient, sur une longueur de 1.500 mètres, de la presque totalité de la première ligne de tranchées ennemies au nord de Maurepas. Au sud de Maurepas, nos gains atteignaient une longueur de plus de deux kilomètres.

L'activité des Russes ne s'est pas ralentie. Ils ont pris Stanislau et culbuté l'ennemi sur la rive droite du Sereth, et au confluent de la Zlota-Lipa ; ils sont devenus maîtres de la ligne de la Strypa et de tout le secteur devant Tarnopol ; leur cavalerie a pris Mariampol, et ils se sont emparés de Toustobaba et ont occupé Jorblonitza et Vorochta.

Suivant les experts militaires, l'ennemi, en Galicie, a trois lignes de retraite : 1° à l'aile gauche, le long de la route de Tarnopol à Lemberg, viâ Zletchoff ; 2° au centre, dans la direction de Brzezany, et 3° à l'aile droite, dans la direction de Kalicz. L'occupation de cette dernière ville, dont les Russes sont à une distance de 10 à 12 kilomètres, rendrait la ligne de la Gnila-Lipa, ou Lippa pourrie, difficile à tenir longtemps.

En tout cas, toute cette campagne de l'armée Broussilof, dont la réalisation est confiée aux généraux Sakharof, Tcherbatchef et Letchitsky, restera célèbre : elle classe Broussilof au rang des grands généraux.

Notons maintenant que le bilan de l'offensive russe, du 4 juin au 12 août, soit en 70 jours, se traduit ainsi :

Prisonniers : officiers, 7.757 ; soldats, 352.185. En outre, 405 canons, 1.326 mitrailleuses et 309 lance-bombes ont été capturés.

Au Caucase, près de la ville de Sakkis, l'offensive russe a abouti à la prise d'une position turque puissamment fortifiée.

Après la prise de Gorizia, les Italiens ont poursuivi leurs opérations heureusement. Ils se sont emparés de toutes les lignes sur le Carso, lignes très fortement organisées, et ont ensuite occupé Oppachiasella. Ils ont également réussi à l'ouest de San-Grado et à l'est de Gorizia, et ont repoussé toutes les attaques ennemies sur le Carso.

Pour se venger, les avions autrichiens ont bombardé Venise. D'autre part, on prétend que les Allemands vont venir défendre Trieste.

Sur le front de Salonique, une certaine activité règne. Le 4 août, les Serbes se sont emparés du village de Remli (près du lac Presba) ; le 7 août, des fractions alliées ont chassé les Bulgares du cimetière de Ljumnica ; le 10 août, des unités françaises se sont emparées de la gare de Doiran et de la hauteur voisine 227 ; le 13 et le 15 août, des fractions françaises s'emparaient des villages de Petka-Palmis, Sukovo et Matnica (au pied de la chaîne du Relès), pendant que les Serbes développaient leur front vers les secteurs de Karadjova et Florina.

QUESTIONS DU JOUR

La Situation Financière de la France après deux ans de Guerre

Le Budget de la Guerre

Des documents communiqués au Parlement, il résulte que du 1er août 1914 au 31 juillet 1916, c'est-à-dire pendant les deux premières années de guerre, la France a dépensé un peu plus de 49 milliards de francs ainsi décomposés :

Dépenses totales de la France du 1er août 1914 au 31 juillet 1916

Années	Dépenses militaires	Diverses	Totales
	Millions de francs		
1re Année	15.250	4.900	20.150
2e Année	23.852	5.380	29.232
Totales	39.102	10.280	49.382

Pendant la seconde année de guerre, la moyenne mensuelle des dépenses d'ordre militaire s'est élevée à 1 milliard 987 millions, contre 1 milliard 271 millions pour la première année, soit une augmentation de 716 millions. Nous ne devons pas nous en plaindre car cette progression correspond au développement intensif de nos industries de guerre, et tout particulièrement à l'accroissement de production des canons, fusils, mitrailleuses et munitions de toutes espèces.

Quand les économistes examinaient les conditions dans lesquelles une guerre, qui mettrait aux prises les grandes nations de l'Europe, pourrait se poursuivre, ils estimaient — et nous partagions cette opinion — qu'en raison des dépenses effroyables et des perturbations économiques et sociales que cette guerre engendrerait, sa durée ne pourrait excéder six à huit mois, une année au grand maximum.

Nous étions dans l'erreur, puisque nous voici au seuil de la troisième année de guerre sans qu'aucune des nations belligérantes ait encore fait faillite.

Certes, la situation financière des Empires du Centre — pour des raisons que nous avons exposées ici-même — est irrémédiablement compromise ; mais l'Angleterre, la France, la Russie et l'Italie ont parfaitement résisté à l'épreuve redoutable de deux années de guerre et c'est avec une réelle satisfaction que nous pouvons dire aux lecteurs de l'*Economiste Européen :* Soyez sans crainte sur l'état de notre trésorerie ; la France a les ressources nécessaires pour continuer, sans effort, la lutte jusqu'à la victoire finale.

La Reprise de notre activité économique

L'année dernière, nous constations avec tristesse que nos exportations commerciales à l'étranger n'avaient atteint pour le premier semestre 1915, que 1 milliard 415 millions, contre 3 milliards 382 millions, pour la période correspondante de 1914.

La statistique officielle de notre commerce extérieur nous montre qu'une amélioration très sensible s'est manifestée pendant le premier semestre 1916 ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

Exportations françaises à l'étranger

Matières	Six premiers mois 1915	Six premiers mois 1916	Différence en 1916
	(Millions de francs)		
Objets alimentaires	285	221	— 64
Matières premières	304	348	+ 44
Objets fabriqués	748	1.031	+ 283
Colis postaux	78	118	+ 40
Totaux	1.415	1.718	+ 303

Sauf pour les produits alimentaires, dont les mauvaises récoltes de 1915 ont paralysé l'exportation, toutes les catégories de notre commerce extérieur sont en progression, malgré les prohibitions de sortie qui, pour cause de défense nationale, frappent un grand nombre de marchandises jadis librement expédiées à l'étranger.

L'amélioration constatée par rapport au total du premier semestre 1915 est supérieure à 21 %.

Le mouvement de notre navigation maritime s'est traduit par une entrée et sortie réunies de 21.764 navires jaugeant 16.968.672 tonneaux chargés, contre seulement 17.521 navires et 16.167.659 tonneaux pour le premier semestre 1915.

Cette augmentation pour le premier semestre 1916 (de 4.243 navires et de 801.013 tonneaux) est d'autant plus appréciable qu'elle s'est produite malgré l'action des sous-marins allemands.

Mais les recettes de nos chemins de fer nous donnent un exemple bien plus saisissant de la reprise de notre activité nationale.

Pour les quatre grands réseaux : *Etat, P.-L.-M., Orléans et Midi,* dont l'exploitation du premier semestre 1916 reste comparable à la période correspondante des années 1915 et 1914, les recettes totales viennent de s'élever à 720 millions de francs, contre 617 millions en 1915 et 652 millions en 1914.

Ainsi, pour ces quatre grands réseaux, les recettes du dernier semestre dépassent de 68 millions celles du premier semestre 1914, *qui fut un semestre normal,* et il y a lieu d'observer que le total de 1916 comprend 21 % de transports militaires effectués à des prix notablement inférieurs à ceux consentis au commerce.

L'augmentation des six premiers mois de 1916 a été constante et le tableau suivant, donnant la moyenne quotidienne pour chacun des mois observés, est curieux à consulter.

Moyenne quotidienne des recettes totales des réseaux de l'Etat (A. R. et Ouest), du P. L. M., de l'Orléans et du Midi

	1914	1915	1916
	(Milliers de francs)		
Janvier	3.100	3.061	3.614
Février	3.541	3.263	3.678
Mars	3.570	3.455	3.714
Avril	3.915	3.526	4.174
Mai	3.688	3.498	4.219
Juin	3.808	3.685	4.392

En ce qui concerne les Compagnies du *Nord* et de l'*Est* dont presque toutes les lignes se trouvent dans la zone des armées, leur exploitation pour le premier semestre 1916 se présente cependant avec les augmentations suivantes sur le premier semestre 1915 :

Recettes brutes totales

Recettes	Nord 1915	Nord 1916	Est 1915	Est 1916
	(Milliers de francs)			
Commerciales	48.286	59.320	49.407	61.140
Militaires	25.500	59.908	26.500	52.751
Totales	73.786	119.228	75.907	113.891

Il règne donc une activité intense sur toutes les lignes françaises et il convient de féliciter le 4e bureau de l'Etat-Major de l'Armée, et son chef, le colonel Gassouin, pour la manière dont l'exploitation y est assurée, malgré un matériel insuffisant, un personnel réduit et des transports militaires dont la fréquence bouleverse et retarde la marche des services commerciaux.

Les Finances publiques

Pendant le mois de juin dernier, les impôts indirects et monopoles ont fait entrer dans les caisses

du Trésor français 275 millions de francs, contre 241 millions pour le mois de juin 1915 et pendant le premier semestre 1916 le total de ces recettes s'est élevé à 1 milliard 702 millions de francs contre seulement 1 milliard 485 millions pour la période correspondante de 1915.

Si on augmentait le total de 1916 des moins-values provenant des contibuables mobilisés et des territoires envahis, on dépasserait les encaissements du premier semestre 1914 qui furent de 1 milliard 955 millions de francs.

Non seulement les Français, malgré les deux années de guerre, paient admirablement leurs impôts, mais encore ils absorbent, sans interruption, des quantités énormes de bons et d'obligations de la défense, en attendant le second emprunt de guerre que l'honorable M. Ribot leur présentera bientôt.

Dans son rapport général sur les crédits provisoires du 3e trimestre 1916, M. Raoul Péret a indiqué que du 1er août 1914 au 1er mai 1916, le public français avait souscrit 22 milliards 749 millions de francs de titres créés par le Trésor.

Si on ajoute à cette somme les 3 milliards 300 millions de bons ou d'obligations qui ont dû être réalisés entre le 1er mai et le 31 juillet dernier, on arrive à cette constatation extraordinaire que pendant les deux premières années de guerre le public français a volontairement apporté, sans contrainte d'aucune sorte, plus de 25 milliards au Trésor sur la simple promesse que les titres émis seraient exemptés d'impôts et que l'Etat les rembourserait sans aucune retenue.

Sur les sommes que notre Trésor a décaissées du 1er août 1914 au 31 juillet 1916 : 8 à 9 milliards à peine sont allés à l'étranger pour payer nos achats d'ordre militaire et notre déficit commercial. Ces 8 à 9 milliards — que nous retrouverons bien vite après la fin des hostilités — peuvent, à la rigueur, être considérés comme une perte sèche pour le pays car ils s'appliquent à des marchandises étrangères, actuellement consommées.

Mais il n'en est pas de même pour les dépenses relatives à nos industries nationales travaillant au compte de la Guerre, pour la solde, le ravitaillement et l'entretien de nos armées, pour les allocations et les secours aux familles des mobilisés, etc.

Les milliards consacrés à ces dépenses, ont pénétré dans la circulation sous forme de billets de banque dont une partie importante s'est convertie en emprunt 5 %, bons ou obligations de la défense.

Si ces dépenses ont accru d'une somme équivalente la dette de l'Etat, elles ont pareillement augmenté la masse des capitaux disponibles que les particuliers peuvent mettre au service de la Défense nationale.

Bref, les dépenses extraordinaires que la guerre nous impose ne sont pas des dettes dans le vrai sens du mot quand elles s'effectuent sur le territoire national. Elles ne constituent qu'un simple déplacement de la fortune acquise dont il ne faut pas s'effrayer, car les instruments de crédit, dont elles nécessitent la création, se répandent par les multiples canaux de la circulation publique dans toutes les classes sociales, en augmentent les facultés d'achat et contribuent, par cela même, au développement de la puissance productrice du pays.

Exemples à retenir

En se plaçant sur le terrain exclusivement financier on peut affirmer — ce qui paraît être un paradoxe — que la France a mieux supporté la deuxième année de guerre que la première.

Quelques exemples vont le démontrer :

Depuis la fin du mois d'août 1914, la *Banque de France* fait figurer dans ses situations hebdomadaires les effets moratoriés dont elle poursuit l'encaissement. A la situation du 28 juillet 1915, la dernière de la première année de guerre, la somme totale des effets à échéance prorogée s'élevait à 2 milliards 140 millions de francs. Au 27 juillet 1916, c'est-à-dire un an plus tard, ce total n'était plus que de 1 milliard 441 millions : soit une diminution de 699 millions, malgré le moratorium qui permettait aux débiteurs de retarder, à leur convenance, la liquidation de leur dette.

Dans cette même situation du 28 juillet 1915, l'encaisse or de la *Banque de France* était de 4 milliards 129 millions de francs. Depuis cette date, notre grand établissement d'émission a envoyé à l'étranger, pour le compte de l'Etat et pour les besoins du commerce, une somme qui ne doit pas être inférieure à 1 milliard et, malgré ces remises, son stock d'or à la date du 27 juillet 1916 atteignait 4 milliards 787 millions, représentant, par rapport à la fin de la première année de guerre, une augmentation nette de 658 millions de francs.

Enfin, la Bourse de Paris où les opérations s'effectuent exclusivement au comptant, nous fournit un indice de relèvement de prospérité financière qui a une réelle importance.

Voici, en effet, le cours de dix des principales valeurs françaises négociées à cette Bourse, à une année d'intervalle.

Derniers cours cotés

Valeurs françaises	2 août 1915	1er août 1916	Augmentation en 1916
Banque de France.... Fr.	4.500	5.175	675
Crédit Foncier	669	725	56
Crédit Lyonnais	1.006	1.250	244
Banque de Paris	860	1.138	278
Est ..... (actions)...	757	828	71
P.-L.-M..... — ...	1.040	1.155	115
Nord..... — ...	1.235	1.475	245
Orléans..... — ...	1.184	1.205	21
Métropolitain. — ...	418	458	48
Omnibus..... — ...	416	456	50

Ajoutons : 1° que l'emprunt 5 % émis à 88 fr. le 25 novembre dernier, valait 89 fr. 65 le 1er août dernier, ayant détaché ce même jour un coupon de 1 fr. 25, ce qui le mettait à 90 fr. 90 coupon non détaché ;

2° Que la progression indiquée par les cours précédents ne provient pas de la spéculation puisque toutes les opérations pratiquées à la Bourse de Paris se traitent au comptant, c'est-à-dire contre espèces ou titres.

Tous ces faits démontrent péremptoirement qu'indépendamment des 25 milliards de titres de l'Etat français absorbés par le public, il reste à ce public une quantité considérable de fonds disponibles qui viendront, à leur tour, se mettre à la disposition de la Défense nationale quand M. Ribot le voudra.

Question du Change

Il n'y a qu'une seule ombre à ce tableau : c'est la dépréciation de notre change extérieur. Elle est fâcheuse, car elle nous oblige à payer les marchandises que nous achetons au dehors avec une prime correspondante à la perte du change ; mais elle n'a rien d'inquiétant parce que nous en connaissons la cause et nous savons qu'elle disparaîtra avec les circonstances qui l'ont fait naître.

En effet, nous sommes dans l'obligation de demander à l'étranger des quantités énormes de produits uniquement destinés à la guerre. La valeur de ces produits dépasse, de beaucoup, nos recettes normales d'ordre extérieur ; d'où une rupture d'équilibre qui nous place momentanément dans la position de débiteur de l'étranger, alors que nous en étions toujours fortement créditeur.

L'année dernière, à pareille époque, nous avons démontré ici même que du 1er janvier 1903 au 31 juillet 1914, la France avait eu une importation

nette d'or de 4 milliards 704 millions de francs, et que pendant cette même période, son portefeuille de valeurs étrangères s'était augmenté d'au moins 20 milliards de nouveaux titres.

Avec la fin des hostilités les achats spéciaux que nous faisons en ce moment cesseront et la liquidation de notre dette extérieure sera d'autant plus facile qu'avant la guerre le portefeuillle français détenait lui-même pour près de 45 milliards de valeurs étrangères.

C'est ce que les capitalistes américains, hollandais et suisses comprennent parfaitement, car ils accordent à la France un crédit qu'ils marchandent de plus en plus à l'Allemagne.

En voici la preuve :

Perte 0/0 subie par le change français et le change allemand à un an d'intervalle

Marchés	France — Commencement d'août 1915	France — Commencement d'août 1916	Allemagne — Commencement d'août 1915	Allemagne — Commencement d'août 1916
New-York	11.33	13.94	14.42	24.77
Hollande	11.85	17.38	18.28	27.27
Suisse	7.50	11.50	11.82	23.41

Au commencement d'août 1915, la perte moyenne du change français sur les trois marchés était de 10,2 %, elle s'est élevée à 14,3 % au commencement d'août 1916. Mais entre les deux dates la perte moyenne du change allemand, sur les mêmes marchés, a progressé de 13,8 % à 25,1 %.

Ce rapprochement prouve d'une manière décisive que la situation financière de la France inspire toute confiance à l'étranger et que les capitalistes des pays neutres sont de plus en plus convaincus, malgré la propagande boche, que les nations alliées vaincront les Empires du Centre et leur imposeront leurs conditions de paix.

En résumé, M. Ribot peut largement donner à MM. Joseph Thierry, Albert Thomas et Justin Godard les moyens de bien nourrir nos soldats, de leur fournir des canons, des mitrailleuses et des munitions à profusion, et de les soigner dans des conditions parfaites.

Ces grandes administrations coûtent évidemment très cher, mais elles ont augmenté notre puissance militaire dans des proportions énormes et notre pays est en mesure d'en supporter la charge jusqu'à la victoire finale.

EDMOND THÉRY.

Le Commerce Anglais pendant la Guerre

Les statistiques du « Board of Trade », telles qu'elles sont établies maintenant, sont incomplètes pour cette raison qu'elles ne font pas figurer dans leurs tableaux les marchandises prélevées sur les stocks ou les dépôts du Gouvernement, ni celles achetées par le Gouvernement ou expédiées par ses vaisseaux, alors qu'elles tiennent compte des exportations faites aux pays alliés.

Il est impossible de dire exactement, comme le remarque notre grand confrère de Londres, *The Economist*, ce que le Gouvernement anglais exporte en France, et ce qu'il a exporté aux troupes diverses d'expédition, mais il est à la connaissance de tous que ces envois ont atteint un chiffre énorme.

Ceci dit, observons que ce qu'a fait la Grande-Bretagne depuis le début de la guerre est d'autant plus remarquable qu'elle a été privée, par la mise sur pied de sa grande armée, du travail d'environ cinq millions d'hommes qu'il lui a fallu, au contraire, nourrir et pourvoir de munitions. En somme, en dépit de cet état de choses, des dommages causés par la guerre sous-marine et des restrictions de toutes sortes qu'ont dû subir ses exportateurs, elle a pu, depuis deux ans, exporter pour 801 millions 228.200 livres sterling (20 milliards 30.705.000 francs) de marchandises, dont 241.807.800 livres sterling (6 milliards 45.195.000 francs) pendant le premier semestre de l'année en cours.

Au reste, voici comment s'établit, mois par mois, la situation pour les deux années écoulées du 1er juillet 1914 au 30 juin dernier. Les chiffres en livres sterling ont été réduits en francs au cours de 25 francs fixe la livre sterling.

Années	Importations moins les réexportations	Exportations	Excédent des importations
	(En millions de francs)		
1914			
Juillet 1914	1.289	1.110	179
Août	948	605	343
Septembre	993	667	326
Octobre	1.105	715	390
Novembre	1.247	615	632
Décembre	1.536	657	879
	7.118	4.369	2.749
1915			
Janvier	1.509	706	803
Février	1.460	654	806
Mars	1.685	754	931
Avril	1.592	804	788
Mai	1.534	841	693
Juin	1.666	831	835
	9.446	4.590	4.856
Juillet	1.658	868	790
Août	1.552	811	741
Septembre	1.568	808	760
Octobre	1.516	799	717
Novembre	1.583	891	692
Décembre	1.566	849	717
	9.443	5.026	4.417
1916			
Janvier	1.653	919	734
Février	1.470	908	562
Mars	1.932	940	992
Avril	1.690	920	770
Mai	1.820	1.176	644
Juin	1.954	1.182	772
	10.519	6.045	4.474
Totaux pour les deux années	36.526	20.030	16.496

Ainsi, depuis la guerre, l'Angleterre a eu à faire face à une balance commerciale défavorable de 16 milliards 500 millions de francs en chiffre rond, soit 690 millions environ de francs par mois. Pour les cinq années, comprenant la période de 1909 à 1913 inclus, la balance annuelle moyenne était de 3 milliards 500 millions de francs environ, soit de 275 à 300 millions de francs par mois.

Pendant les premiers six mois de la guerre, les importations et les exportations diminuèrent très sensiblement, mais les importations furent les premières à se reprendre. Pendant les premiers trois mois, la balance défavorable était de peu d'importance, comparée aux statistiques antérieures ; mais à la fin du mois de novembre, cette même balance montait à 632 millions de francs.

Pendant l'année 1915, la plus forte balance défavorable fut celle de mars ; elle atteignait 931 millions de francs, et la plus faible fut celle de novembre, à 693 millions de francs seulement. En 1916, le chiffre le plus élevé de la balance défavorable a été en mars, avec 992 millions de francs, et le chiffre le plus bas, depuis le mois de novembre 1914, fut signalé en février dernier ; il n'atteignit que 562 millions de francs.

En comprenant les réexportations, qui se sont élevées à 4 milliards 650 millions de francs, le total des importations, pendant les deux années passées en revue, s'est élevé à 41 milliards 175 millions de francs. En 1912 et 1913, les importations avaient atteint 37 milliards 850 millions de francs, et les réexportations 5 milliards 525 millions de francs. Il ne faut toutefois pas perdre de vue, dans cette comparaison, que les chiffres indiqués représentent la valeur et non pas le volume des marchandises, et que les prix, tout naturellement, ont été beaucoup plus élevés pendant les deux dernières années. De plus, il faut prendre aussi ce fait en considération, qu'en dehors de la grande différence qui existe entre les importations et les exportations de marchandises, et bien que la quantité de marchandises achetées par le Gouvernement ne soit pas connue, les importations invisibles ont aussi progressé rapidement.

M. Mac Kenna a dit à la Chambre des Communes, au mois d'avril dernier, que la Grande-Bretagne avait prêté à ses Alliés et à ses Dominions 368 millions de livres sterling (9 milliards 200 millions de francs), et l'on sait maintenant que l'évaluation de ces avances, pour l'année financière en cours, est de 450 millions de livres sterling (11 milliards 250 millions de francs). Cela signifie que l'Angleterre fait maintenant des placements au dehors beaucoup plus importants que ceux signalés avant la guerre, alors que l'on estimait ces derniers entre 150 et 200 millions de livres sterling (3 milliards 750 millions et 5 milliards de francs) par an.

Il est vrai que contre ces importations « invisibles » on peut certainement faire figurer une certaine augmentation dans les exportations « invisibles » faites par les navires marchands grâce aux frets qu'ils obtiennent de l'étranger, — la diminution des bateaux affectés au commerce extérieur pouvant être plus que balancée par la forte hausse des prix de transport par mer. D'autres exportations « invisibles » sont aussi à faire entrer en ligne de compte : il s'agit des emprunts faits au dehors, et des expéditions aux pays neutres de titres que l'Angleterre leur avait anciennement achetés.

Au moyen de ces exportations, appuyées par des sorties d'or, par les intérêts dus à l'Angleterre, par les commissions de banque, etc., nos voisins ont pu balancer leurs comptes avec les pays neutres, de telle façon qu'ils ont pu éviter toute sérieuse dépréciation à la valeur du « souverain ». En fait, observe *The Economist*, il est surprenant que cette dépréciation n'ait pas été plus grande, si l'on considère l'énorme charge financière que la Grande-Bretagne supporte pour ses Alliés, pour ses Dominions, pour elle-même, et si on compare cette dépréciation à celle autrement importante qu'a subié le mark, malgré l'appui indirect que lui a prêté l'Angleterre en restreignant la puissance d'importation de l'Allemagne.

Il faut se rappeler qu'à l'ouverture des hostilités, les changes tournèrent vivement en faveur de la Grande-Bretagne lorsqu'elle s'appliqua à faire rentrer les crédits qu'elle avait dans le monde entier. A la fin de 1914, cependant, la situation changea par suite des achats d'objets d'alimentation et de munitions pour les armées. A New-York, pour prendre l'exemple le plus frappant, la livre sterling passa à 6 dollars, dans le premier moment de fièvre de la guerre, pour fléchir lors du Christmas de 1914, et rétrograder graduellement à 4 doll. 50 en septembre 1915. Elle remonta, à cette époque, sur la perspective de l'Emprunt anglo-américain, et à la suite aussi de l'envoi constant, aux Etats-Unis, d'or et de valeurs mobilières.

Les mouvements des cours de la livre sterling dans les principaux pays neutres ressortent du tableau suivant :

	New-York — Dollars	Christiania — Krone	Hollande — Florins	Buenos-Ayres — Pence
	(*Pour une livre sterling*)			*pour 1 peso*
Pair	4.86 3/4	18.16	12.11	47 1/2
17 juillet 1914	4.85 1/4	18.24 1/2	12.12	47 11/16
10 septemb. 1914	4.95	18.50	12.25	49 9/16
7 janvier 1915	4.84 1/2	19.35	11.02 1/2	48 7/8
7 juillet 1915	4.77 1/8	18.20	11.95	48 7/16
8 janvier 1916	4.77 3/8	17.15	10.42 1/2	49 1/8
7 juillet 1916	4.76 3/8	16.55	11.48	48 15/16

La façon dont a été menée jusqu'ici la question du change, dit encore *The Economist*, a été extrêmement satisfaisante. Sa solution dépendra de la puissance productive de l'Angleterre, qui s'est révélée déjà comme remarquablement forte, et aussi de l'empressement que mettra le pays à réduire sa consommation. Dans cette réduction de grands progrès peuvent encore être réalisés, et ils sont nécessaires.

Georges BOURGAREL.

L'Echec des Négociations économiques entre la Suisse et les Alliés

Le correspondant parisien du *Journal de Genève* adresse à ce journal, à la date du 16 août dernier, la lettre suivante que nous croyons intéressant de reproduire *in-extenso* :

Les négociations de la Suisse avec les Alliés, qui viennent de recevoir une conclusion provisoire, se sont terminées selon les prévisions des gens informés. Il n'était guère permis de se faire des illusions sur leur résultat, et tout le monde regrettera, en Suisse comme ici, qu'il n'ait pas été possible de faire l'économie de cet échec en s'abstenant des négociations elles-mêmes.

Les motifs qui ont poussé les Alliés à écarter les demandes de la Suisse sont connus. On nous permettra de les résumer à nouveau, tels que nous les a exposés l'un des négociateurs français.

Dès le début de cette négociation, les gouvernements alliés ont été dominés par l'idée qu'ils avaient affaire non à la Suisse seule, mais, à travers elle, à l'Allemagne. Ils ont vu, dans les négociateurs suisses, des prête-noms de bonne foi. La Suisse avait amorcé la négociation dès le mois d'avril ou de mai ; la note allemande est arrivée au milieu des pourparlers et les a singulièrement compliqués.

On remarque ici, avec une certaine amertume, que le texte de la note allemande n'a pas été communiqué aux gouvernements alliés, contrairement aux usages de la neutralité, invoqués à plusieurs reprises, par le gouvernement fédéral lui-même, dans des conditions analogues. L'intervention allemande a rendu plus difficiles aux Alliés et plus périlleuses les concessions qu'ils inclinaient à faire à la Suisse, parce qu'elles auraient créé un précédent à l'égard de la Hollande, du Danemark, de la Suède, qui n'eussent pas manqué de s'en prévaloir. Ce que l'on demandait aux Alliés, c'était de prêter des ports et des rails français aux Allemands pour rompre le blocus. Il ne s'agissait pas, même si l'on fait abstraction du précédent, de faibles quantités : 9 millions de marchandises diverses, 94 wagons de riz, 30 wagons de pâtes alimentaires, 196 wagons de café, 32 wagons de graisse comestible, 95 wagons d'huiles diverses, 20 wagons de céréales, 15 wagons de savon, enfin 625 wagons de coton, toutes marchandises accaparées au détriment de la consommation suisse.

L'aide apportée à la consommation allemande par ces 1.436 wagons, augmentés de ceux que l'Allemagne aurait obtenus, sur la base de ce précé-

dent, des autres pays neutres et de ceux que la Suisse elle-même fournit à l'Autriche-Hongrie, n'eût certainement pas été négligeable. Si l'on songe que la ration forte du soldat français en campagne est de 100 grammes de riz par jour, les 960 tonnes accaparées par l'Allemagne en Suisse, ajoutées aux 1.960 tonnes de café, et à tant d'autres articles, pouvaient fournir un sérieux appoint à la résistance allemande.

960 tonnes de riz représentent la consommation de toute la Suisse pendant une quinzaine de jours. C'est un point sur lequel on n'a pas assez insisté. Les accaparements allemands sont venus réduire les quantités dont dispose le peuple suisse pour son entretien. Ils ont eu un caractère nettement inamical. Les importations suisses étant contingentées, les accaparements ont non seulement fait monter les prix, mais atteint le peuple suisse dans son alimentation. Aussi a-t-on quelque peine à comprendre, dans les pays alliés, que le Conseil fédéral, lorsqu'il a découvert les accaparements, n'ait pas immédiatement réquisitionné les stocks.

Ce n'était pas possible, répond-on en Suisse, car nous nous sommes engagés à fournir des compensations à l'Allemagne pour les marchandises qu'elle nous envoie. De quand, demandent les Alliés, date cet engagement ? C'est un point d'histoire qu'il serait intéressant d'éclaircir. En effet, l'accord qui a créé la S. S. S., en septembre 1915, a formellement interdit le trafic des compensations au moyen des marchandises importées en Suisse grâce aux pays alliés. Il a autorisé, par une clause exceptionnelle, et restrictive, la réexportation d'une certaine quantité de marchandises, importées auparavant dans des conditions particulières. Mais le principe absolu, posé par l'accord et souscrit par la Suisse, a été l'interdiction des compensations.

Il est vrai que l'art. 11 ouvrait la porte à des négociations ultérieures « dans chaque cas particulier ». Mais, dit-on ici, le gouvernement fédéral a si bien compris ce que cela voulait dire qu'il a négocié à diverses reprises sur la base de cet article. C'est ainsi que les Alliés ont accordé l'autorisation d'envoyer en Allemagne de l'avoine pour ensemencer des champs, dont la récolte devait revenir en Suisse. Mais lorsqu'on présente aux gouvernements alliés une liste de compensations pour six mois, il leur est impossible d'admettre qu'il y ait là un cas particulier.

Si donc la Suisse s'est engagée, avant le mois de septembre 1915, à fournir des compensations à l'Allemagne, elle ne devait pas signer avec les Alliés un traité qui les interdit. Et si sa promesse est postérieure à cet accord, elle a été faite en violotion des engagements pris.

L'opinion française ne comprend pas pourquoi la Suisse, ayant la liberté de faire des compensations avec tous ses produits autochtones, chocolat, laitages, ne s'en sert presque pas et revient toujours sur la question des compensations au moyen des marchandises importées. Ou plutôt, on croit le comprendre et les deux raisons qu'on donne sont également fâcheuses : on y voit, d'une part, une complaisance excessive de la Suisse aux exigences de l'Allemagne qui se sert d'elle ; d'autre part, la prédominance d'intérêts privés sur l'intérêt public, les compensations avec les marchandises prohibées étant beaucoup plus avantageuses pour les intermédiaires. On rend hommage ici à la correction scrupuleuse de la S.S.S. et de ses chefs, mais on constate avec regret la peine qu'ils ont à imposer à tous les organes de l'administration fédérale et en particulier du bureau des compensations le respect des signatures qu'ils ont données.

Il est vrai que, dans ses dernières propositions, le Conseil fédéral avait donné au trafic de compensation la forme d'un trafic de restitution. C'est-à-dire qu'il demandait le droit de renvoyer en Allemagne en matières premières l'équivalent des produits fabriqués importés d'Allemagne en Suisse. Les négociateurs suisses ont même apporté un engagement de l'Allemagne de ne pas utiliser ces matières premières à d'autres fins que des usages industriels.

Cette promesse allemande, loin d'impressionner favorablement les négociateurs alliés, leur a fait l'effet d'une ingérance insupportable de l'Allemagne dans des pourparlers qui ne la regardent pas ; étant donné le crédit dont jouit ici la parole de l'Allemagne, un semblable engagement ne pouvait pas faire avancer la question d'un pas. D'ailleurs, au point où en est arrivé le blocus, il n'importe pas moins aux Alliés de gêner et de désorganiser l'industrie allemande que son alimentation.

De plus, les Alliés contestent la nécessité pour la Suisse de ce trafic de restitution. Tout d'abord, ils ne veulent pas admettre que l'Allemagne puisse se passer actuellement du marché suisse et songe sérieusement à interrompre ses exportations. En outre, après un examen approfondi de la situation, ils estiment que la Suisse pourrait tirer des pays alliés presque toutes, si ce n'est toutes les marchandises que lui envoie l'Allemagne. Il est vrai que ce raisonnement fait volontairement abstraction de deux éléments importants, la situation politique résultant pour la Suisse de rapports commerciaux unilatéraux, d'autre part la question du prix. Les pays alliés repoussent toute responsabilité dans la hausse du fret. Cette hausse s'est produite à partir du jour (4 février 1915) où l'Allemagne a déclaré qu'elle torpillerait les bateaux neutres. Il existe en Amérique, où le risque est minime, du fret avantageux. Les Alliés se refusent à envisager, dans leurs rapports avec la Suisse, les questions de prix, parce qu'en le faisant, ils accorderaient à l'Allemagne, en quelque sorte, une prime aux torpillages.

Tel est le résumé du point de vue français, que nous reproduisons à dessein, parce qu'il nous paraît utile que l'opinion suisse en soit informée, mais en nous interdisant toute expression d'opinion personnelle.

Le Recouvrement des Impôts

Le *Journal officiel* a publié, le 12 courant, le rendement des impôts indirects et monopoles pour le mois de juillet dernier. Ce rendement se compare ainsi avec celui d'une année normale et celui de juillet 1915, douzième mois de la guerre :

Produits	Recouvrements	Comparaisons avec Juillet année normale	Comparaisons avec Juillet 1915
	(En milliers de francs)		
Impôts et revenus directs			
Enregistrement	57.571	—44.498	— 1.354
Timbre	18.574	— 9.121	+ 3
Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et pénalités	181	— 967	+ 136
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	28.349	— 7.499	+ 4.488
Douanes	120.945	+63.050	+60.409
Contributions indirectes	45.792	—15.596	+ 2.830
Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes	36	— 6	+ 24
Sels	1.748	— 865	— 446
Sucres	14.917	— 1.122	+ 3.650
Monopoles			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briquets, tabacs, poudres à feu)	50.520	— 2.876	+ 3.715
Postes	18.507	— 4.624	+ 2.010
Télégraphes	4.754	— 351	— 1.261
Téléphones	3.188	— 1.759	+ 215
Produits de diverses exploitations	53	— 84	— 42
	355.135	—26.318	+74.377

Pour les sept premiers mois de 1916, la comparaison s'établit comme suit avec les mêmes périodes d'une année normale et de 1915 :

Produits	Recouvrements	Comparaisons avec les 7 premiers mois: Année normale	Comparaisons avec les 7 premiers mois: 1915
	(En milliers de francs)		
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement	312.978	—198.595	+ 43.395
Timbre	95.676	— 74.909	+ 5.216
Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et de pénalités	1.288	— 7.959	+ 887
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	121.420	— 12.827	+ 13.143
Douanes	670.974	+239.957	+239.587
Contributions indirectes	248.009	—147.120	— 32.820
Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes	221	— 609	+ 30
Sels	16.350	— 2.310	+ 706
Sucres	79.904	— 14.359	— 35.374
Monopoles			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur briquets, tabacs, poudres à feu)	339.088	— 16.413	+ 33.181
Postes	124.769	— 35.701	+ 15.895
Télégraphes	35.143	+ 4.160	+ 3.590
Téléphones	21.001	— 12.667	+ 3.707
Produits de diverses exploitations (Journaux officiels)	372	— 425	+ 58
Total	2.067.193	—279.777	+291.201

L'examen des recouvrements pendant le mois de juillet, au titre des impôts et revenus indirects, fait ressortir une situation particulièrement favorable. La plus-value sur 1915 atteint, en effet, 25.5 % et la moins-value sur la normale est seulement de 6.7 %, taux qui n'ont pas encore été obtenus.

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs donnés qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en juillet dernier, 18.089.700 francs, contre 14.110.900 francs en année normale, et 18.342.300 francs en juillet 1915.

Pour les sept premiers mois de l'année, le total de ces recouvrements atteint 98.876.700 francs, au lieu de 70.446.300 francs en année normale et de 108.626.500 francs en 1915.

En ce qui regarde les contributions directes et taxes assimilées, dont la taxe a été autorisée par les lois des 29 décembre 1915, 30 mars et 30 juin 1916, disons qu'à la date du 31 juillet dernier, les évaluations budgétaires s'établissaient à 540.719.241 francs, et les rôles émis à 534.881.900 francs, soit, en ajoutant les centimes additionnels, 1.124.102.900 francs. Les douzièmes échus à la même date s'élevient à 562.051.700 francs et les recouvrements effectués ayant atteint 457.321.000 francs, la différence en moins aux recouvrements par rapport aux douzièmes échus s'est chiffrée par 104.730.700 francs.

Pour la même période, en 1915, les recouvrements s'étaient élevés à 420.074.000 francs, soit une différence en moins de 37.247.000 francs aux recouvrements de 1915. Disons encore qu'en 1916 les frais de poursuites se sont élevés à 622.700 francs, soit 1.04 pour mille, contre 502.400 francs en 1915, ce qui représentait 0.96 pour mille.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	10 août 1916	17 août 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or	4.798.346.127	4 802 140.943
Argent	338.461.203	338.491.378
	5 136 807.330	5.140.632.321
Disponibilité à l'étranger	617.873.632	583.953.230
Effets échus hier à recevoir à ce jour	715.613	1.879.420
Portefeuille Paris { Effets Paris	175.557.740	185.496.517
Portefeuille Paris { Effets Etranger	1.641.934	1.871.527
Portefeuille Paris { Effets du Trésor	85.135	300.671
Portefeuilles des succursales	250.924.241	252.457.594
Effets prorogés { Paris	651.431.144	648.599.118
Effets prorogés { Succursales	779.270.457	776.281.924
Avances sur lingots à Paris	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succurs.	»	»
Avances sur titres à Paris	730.989.995	731 208.881
Avances sur titres dans les succurs.	442.916.553	439.226.060
Avances à l'Etat	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	8.400.000.000	8.400.000.000
Avances temporaires au Trésor public	43.150	43.150
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	1.250.000.000	1.275 000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	98.742.825	98.742.825
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	41.875.882	41.879.882
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	2.913.282	3.088.784
Emploi de la réserve spéciale	7.301.620	7.301.620
Divers	345.110.365	345.690.485
Total	19.264.055.655	19.263.608.767
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	16.329.922.550	16.316.420.975
Arrerages de valeurs déposées	33.156.112	32.554.157
Billets à ordre et récépissés	5.672.893	5.643.276
Compte courant du Trésor	137.504.016	141.805.739
Comptes courants de Paris	1.289.260.344	1.304.783.087
Comptes courants dans les succursales	846.095.040	824.935.136
Dividendes à payer	6.168.163	5.841.503
Escompte et intérêts divers	13.956.701	15.352.973
Réescompte du dernier semestre	11.963.093	11.963.093
Divers	370.892.849	378.843.932
Total	19.264.055.655	19.263.608.767

Comparaison avec les années précédentes

	22 août 1912	21 août 1913	30 juillet 1914	19 août 1915	17 août 1916
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	5.036.2	5.420.8	6.683.2	12.899.3	16.316.4
Encaisse or	3.301.4	3.420.9	4.141.3	4.392.3	4.802.1
— argent	791.0	627.9	625.3	367.9	338.5
Portefeuille	1.032.9	1.426.0	1.444.2	2.353.3	1.866.8
Avances aux partic.	674.5	725.2	743.8	589.0	1 183.3
— à l'Etat	200.0	200.0	200.0	6.500.0	8.600.0
Compt. cour. Trésor	345.0	327.6	382.6	111.3	141.8
— partic.	652.4	687.9	947.6	2.462.5	2.129.7
Taux d'escompte	3 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

Une conférence entre Alliés. — Le ministre de la Guerre de la Grande-Bretagne, M. Lloyd George, accompagné du général Maurice et du colonel Buckley, est arrivé à Paris le 11 courant. Il a eu avec M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, une conférence prolongée à laquelle assistaient le général Roques, ministre de la Guerre ; M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat des munitions ; le général Joffre et le général de Castelnau.

Ces échanges de vue ont permis de constater et de préciser à tous égards l'accord complet des deux gouvernements sur les questions relatives à la marche des opérations militaires engagées en commun.

Le correspondant parlementaire du *Daily Tele-*

graph a écrit que M. Lloyd George était revenu à Londres grandement impressionné par l'optimisme que tous les Français nourrissent à l'égard de la guerre.

Le ministre de la Guerre anglais eut au quartier général britannique une longue conférence avec le général Douglas Haig.

La fin des intrigues allemandes au Maroc. — On mande de Tanger que les nouveaux succès des colonnes mobiles françaises dans les régions les plus inaccessibles du Maroc oriental et méridional ont mis fin définitivement aux intrigues allemandes dans le protectorat. Tous les efforts des Allemands, accompagnés d'envois d'armes et d'argent, sont demeurés vains.

Les rassemblements de groupes de dissidents dans les régions inoccupées ont été dispersés. Les indigènes qui y avaient adhéré prêtent maintenant leur aide aux autorités afin de réunir les preuves innombrables de la propagande menée au Maroc par les Allemands pour inciter les indigènes à la rébellion.

Pour les besoins de la guerre. — L'Action Financière. — En exposant au Parlement italien la situation financière de son pays, le ministre du Trésor d'Italie a dit récemment combien était grande la nécessité de réduire le plus possible les dépenses qui ne sont pas strictement liées aux exigences de la guerre.

En Angleterre, la campagne des économies est conduite activement par la Commission nationale des économies de guerre et elle donne les plus heureux résultats.

Pénétrons-nous aussi de cet esprit ! Economisons, économisons toujours pour permettre à l'Etat de fournir à nos soldats un matériel de guerre de plus en plus puissant.

Nous sommes arrivés au moment où nous devons tous redoubler d'efforts ; que chacun le comprenne et transformons toutes les disponibilités dont nous pouvons disposer en Bons ou en Obligations de la Défense nationale.

Les petites bourses ont à leur disposition, dans tous les bureaux de poste, des bons de 5 et de 20 francs.

Ceux qui disposent de sommes plus importantes trouveront immédiatement dans ces mêmes bureaux, chez tous les comptables du Trésor, à tous les guichets de la Banque de France, des bons de 100 francs, 500 francs et 1.000 francs, dont l'intérêt net d'impôts est payable d'avance et qui donnent, à l'échéance de trois mois, 4 % annuellement, à six mois et à un an 5 % pour la même période..

Le public trouve des obligations de la Défense nationale, dont l'intérêt net d'impôt est aussi payable d'avance.

Pendant la seconde quinzaine d'août, ces obligations, munies d'un coupon au 16 février prochain, sont délivrées au prix de 94 fr. 66 par titre de 100 francs.

Ces obligations sont remboursables au plus tard en 1925 et elles peuvent même l'être à partir de 1920.

Economisons le plus possible pour souscrire de plus en plus !

Les prêts à l'Etat de Titres des Pays neutres. — Utilité et avantages. — Chaque mois les statistiques du commerce extérieur de la France indiquent le chiffre considérable de nos importations : objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie et objets fabriqués.

La plus grande partie de ces importations est motivée par les besoins de la Défense Nationale. Elles sont tout à fait nécessaires et nous devons en assurer le paiement. Nos exportations donnent des créances sur l'étranger, mais ces recouvrements sont insuffisants pour compenser le montant des paiements à faire. Nos usines travaillent presque toutes pour la guerre et non pour l'exportation, et il faut assurer par d'autres moyens ces paiements importants.

C'est pour se procurer la monnaie même des pays où s'effectuent les achats que le public est invité à prêter à l'Etat les titres des pays neutres qu'il possède. Ces valeurs donnent au Trésor certaines facilités.

Le prêteur à l'Etat de titres des pays neutres sert donc les intérêts du pays. Et de son prêt il tire aussi un avantage copieux, immédiat, puisqu'au moment où il effectue le dépôt de ses valeurs, il reçoit une bonification d'un quart, soit 25 pour cent du revenu brut annuel des valeurs prêtées.

Il conserve son droit à la prime que peut lui valoir l'encaissement de ses coupons à l'étranger, ainsi qu'au bénéfice pouvant résulter de l'appel au remboursement par voie de tirage au sort de ses titres. En outre, il recevra un certificat négociable en Bourse en échange de ses valeurs.

Servir le pays tout en réalisant un profit appréciable, voilà comment peut se résumer l'opération du prêt à l'Etat des titres des pays neutres.

Augmentation des courtages à la Bourse de Paris. — Le *Journal officiel* du 13 août a publié un décret en date du 10 août qui fixe un nouveau tarif maximum, supérieur à celui qui était en vigueur, pour les courtages à percevoir par les agents de change près la Bourse de Paris. Un rapport au président de la République, qui précède ce décret, en résume ainsi les dispositions :

« Le décret substitue tout d'abord aux taux de 0.10 %, applicable aux négociations faites sur pièces notariées (y compris les procurations autres que les procurations générales) le taux de 0.25 % déjà en vigueur pour les négociations effectuées sur pièces contentieuses.

« Le tarif des opérations au comptant est maintenu pour les rentes, soit 1 dixième % avec un minimum de perception de 50 centimes. On revient au tarif antérieur à 1898, soit 1 huitième %, pour les emprunts des colonies et des pays de protectorat, pour les emprunts des départements et des communes, ainsi que pour les obligations des chemins de fer de l'Etat ou des grandes Compagnies, ou encore pour celles du Crédit Foncier.

« Quant aux autres valeurs, les tarifs varient suivant les cours ; il suffira d'indiquer que pour toutes les actions et obligations dont le cours dépasse 100 francs ,ainsi que pour les fonds d'Etat étrangers, le tarif est porté à 20 centimes % du montant de la négociation (au lieu de 10 centimes %).

« Pour les opérations à terme, c'est le tarif antérieur à 1898 qui a été repris en principe pour les rentes françaises ; il en est de même des reports les concernant. Quant aux valeurs, le courtage se trouvera accru en général de 25 % ; les reports seront soumis à une taxe de 1 fr. 80 % l'an (au lieu de 1 fr. 25 %) du montant de la négociation, sauf en ce qui concerne les emplois de capitaux pour lesquels le tarif est abaissé à 1 fr. 20 %.

« Enfin, le « par contre », c'est-à-dire l'usage qui consiste à ne percevoir que le courtage le plus élevé lorsque deux opérations contraires se font, au comptant, dans la même Bourse et pour le même client, est partiellement abrogé. Cet usage, qui est loin d'être général sur les places étrangères, n'est maintenu que dans le cas où l'achat s'applique aux valeurs de placement qui supportent au comptant un droit de 0 fr. 125 %. »

Le décret décide en outre que pendant le délai de dix ans qui suivra la cessation des hostilités la revision du nouveau tarif pourra être faite par décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique, sur la proposition du ministre des Finances, après avis de la chambre syndicale des agents de change près la Bourse de Paris, de la Chambre de commerce de Paris et du Tribunal de commerce de la Seine.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 9 août, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	73.026.000
Dette de l'Etat	11.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	54.576.000
	73.026.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics y (compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	54.625.000
Dépôts divers	88.990.000
Traites à sept jours et diverses	32.000
Solde en excédent	3.485.000
	161.684.000
Garanties en valeurs d'Etat	42.188.000
Autres garanties	80.642.000
Billets en réserve	36.879.000
Or et argent monnayé en réserve	1.975.000
	161.684.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
21 juin 1916	61.707	35.215	142.749	115.570	44.942	31.47	5
28 — ...	61.879	35.899	155.650	129.500	43.930	28.21	»
5 juillet...	60.322	36.367	162.556	137.994	42.405	26.08	»
12 — ...	59.392	35.989	147.420	123.413	41.859	28.38	»
19 — ...	56.951	35.960	144.512	122.976	39.441	27.28	»
26 — ...	56.576	36.245	138.231	117.406	38.781	28.04	6
2 août....	54.884	36.657	136.527	117 845	36.677	26.85	»
9 — ...	56.551	36.147	143.615	122.830	38.854	27.04	»

Prolongation des pouvoirs du Parlement anglais. — M. Asquith a saisi lundi la Chambre des Communes d'un projet de loi suivant lequel le Parlement actuel voit ses pouvoirs prolongés jusqu'au 31 mai 1917. Ce projet a été approuvé en première et en seconde lectures.

La Chambre des Communes a été aussi saisie d'un projet de loi distinct relatif aux listes électorales. Ces listes ne peuvent avoir qu'un caractère temporaire, a dit M. Asquith, la guerre ayant causé le plus grand déplacement d'électeurs qui se soit produit dans l'histoire de la Grande-Bretagne, mais il importe que les électeurs qui ont quitté leur demeure à cause de la guerre ne perdent pas leur droit de vote.

Pour la création d'un nouveau ministère. — L'Association des chambres de commerce anglaises a décidé de présenter à M. Asquith une requête en vue de l'institution d'un ministère spécialement chargé de représenter et de défendre les intérêts des fabricants, des commerçants et des industriels.

C'est là une initiative appelée à donner des résultats considérables pendant et après la guerre.

RUSSIE

La richesse russe. — On annonce de Petrograd, à la date du 12 août :

Pendant le premier semestre de 1916 les dépôts dans les caisses d'épargne ont dépassé sensiblement la somme globale des dépôts de toute l'année dernière, atteignant 600 millions de roubles.

Les impôts directs ont donné, pendant le premier quart de 1916, plus de 103 millions de roubles, ce qui constitue une plus-value de 30 millions et demi sur 1915. Les impôts indirects ont donné plus de 174 millions et demi de roubles, soit une plus-value de 78 millions et demi .

Au total, pendant le premier trimestre de 1916, les revenus ordinaires se sont élevés à 781.444.000 roubles, accusant une plus-value de 232.795.000 roubles par rapport à 1915.

Pendant les cinq premiers mois de 1916, la valeur globale des marchandises exportées a atteint 131.766.000 roubles, soit une plus-value de 60 millions sur 1915. La valeur globale des marchandises importées dans la même période est montée à 641 millions de roubles, accusant une plus-value de 410 millions par rapport à 1915.

Le 14 juillet 1916 la réserve or de la banque d'Etat était de 1.543 millions, contre 1.540 millions en 1915. La réserve d'or à l'étranger était de 1.683 millions, contre 1.494 millions l'année précédente.

Le commerce français à la foire de Nijni-Novgorod. — Le représentant de l'Alliance nationale des exportations françaises, M. Morleau, vient de rendre visite à la Chambre des finances de Nijni-Novgorod.

Il a déclaré que les Français considèrent le centenaire de la foire de Nijni-Novgorod, qui sera célébré en 1917, comme leur fête aussi, car la foire a été créée par le talent et l'idée de l'ingénieur français Béthincourt.

M. Morleau a ajouté que la France sera richement représentée à ce jubilé de 1917, dans le but d'un plus étroit rapprochement économique de la France et de la Russie.

ITALIE

L'Union anglo-italienne. — Nous avions annoncé, il y a huit jours, que M. Runciman, ministre du Commerce de Grande-Bretagne, s'était rencontré le 8 août dans une ville d'Italie du Nord avec le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre des Transports maritimes d'Italie. Cette rencontre avait eu lieu à Pallanza.

Or, samedi dernier, ces trois hautes personnalités auxquelles s'étaient joints sir Rennell Rodd, ambassadeur d'Angleterre à Rome, et les fonctionnaires anglais et italiens qui avaient pris part aussi à la conférence de Pallanza, sont arrivés à Milan.

Avec ses collègues italiens, M. Runciman s'est rendu à la Chambre de Commerce, où ils ont été reçus par le président, M. Salmoiraghi, et de nombreuses autorités. Etaient également présents : M. Salandra, les consuls des nations alliées, MM. Maggiorino, Ferraris, sénateur et président de la Ligue industrielle anglo italienne.

Devant les membres de la Chambre, le ministre anglais a prononcé un important discours. Après avoir fait l'éloge de l'armée italienne et des sacrifices que l'Italie a faits et continuera de faire pour coopérer à la victoire complète, M. Runciman a indiqué la portée des conférences de Pallanza.

« Un des résultats de la conférence, a-t-il dit, a été de résoudre plusieurs difficultés, notamment au sujet des houilles.

« La Grande-Bretagne a montré, dès le début, son empressement pour les besoins de l'Italie et il est probable qu'à la suite des conversations échangées avec MM. Arlotta et de Nava, les ravitaillements essentiels de l'Italie seront assurés dans un avenir prochain.

« Quant aux prix élevés des houilles en Italie, ils dépendent de la nécessité de recourir pour les transports à la marine neutre. La question a été cepen-

dant discutée à fond dans les récents entretiens et il est permis d'espérer un abaissement de ces prix.

« La collaboration et la bonne volonté des armateurs et des mines anglaises ne feront pas défaut et elles obtiendront le succès qui a été atteint pour la France. »

M. Runciman a constaté que ses entretiens avec MM. Arlotta et de Nava ont abouti à un accord complet au sujet du nombre des questions de grande importance, pour les deux pays. Il a ajouté que le gouvernement français coopère avec l'Angleterre et l'Italie pour l'union des intérêts commerciaux. Le ministre français du Commerce. M. Clémentel, l'a autorisé à déclarer que le gouvernement français est bien disposé pour faciliter le transit en France des produits italiens destinés à l'Angleterre, notamment par des concessions relatives à la rapidité des trains.

M. Runciman a félicité M. Arlotta pour l'essor qu'il veut donner à la marine marchande italienne, et il a déclaré s'occuper, d'après les instructions de son gouvernement, de la possibilité de donner à l'Italie la preuve tangible du concours anglais.

Le ministre italien de Nava a répondu à son collègue anglais par des déclarations analogues, faisant valoir surtout l'entente maritime entre les alliés comme un facteur important de la victoire finale.

Les mesures économiques de l'Italie. — Un décret paru le 10 courant au « Journal Officiel » à Rome, interdit aux citoyens italiens, même à ceux qui résident à l'étranger, ainsi qu'à toutes les personnes se trouvant en Italie et dans les colonies italiennes, de faire du commerce :

1. Avec des personnes, des instituts ou des sociétés établis sur le territoire d'Etats ennemis de l'Italie ou de pays alliés de ces Etats, ainsi que sur les territoires occupés par les ennemis de leurs alliés ;

2. Avec les sujets des Etats susdits, partout où ils résident ;

3. Avec les personnes, maisons de commerce ou sociétés inscrites dans un registre spécial, qui sera approuvé par décret royal sur la proposition des ministres du Commerce, de l'Intérieur et de la Justice.

Un autre décret, paru également le même jour, soumet à la surveillance du gouvernement, éventuellement à la saisie et à la liquidation, toutes les entreprises commerciales existant dans le royaume, gérées par des sujets d'Etats ennemis de l'Italie ou sujets d'Etats alliés de ces pays, ainsi que les entreprises commerciales où ces catégories de personnes possèdent des intérêts prédominants.

BELGIQUE

Le recensement, en Belgique, des valeurs appartenant aux étrangers et aux Belges. — Le journal *La Croix* annonce que les banquiers et agents de change de Bruxelles ont reçu l'ordre du commissaire général allemand auprès des banques d'avoir à établir, avant le 31 août, le compte des valeurs de bourse et espèces libres ou non qu'ils ont en dépôt dans leurs caisses appartenant aux étrangers ou aux Belges résidant à l'étranger.

ALLEMAGNE

Le cinquième Emprunt de guerre allemand. — Le gouvernement allemand offrira, pour son emprunt de septembre, non seulement de la rente 5 %, mais encore des bons à court terme, ne rapportant qu'un faible intérêt .Cette nouvelle espèce de titres est destinée aux personnes qui veulent rentrer rapidement en possession de leur argent (?).

On prépare, pour cette opération, la plus active propagande.

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 7 août 1916, accuse, sur celui du 31 juillet, les variations suivantes :

	31 juillet	7 août	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or	2.468	2.468	»
— argent	29	28	— 1
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	416	371	— 45
Portefeuille d'escompte	6.542	6.523	— 19
Avances	13	12	— 1
Portefeuille titres	60	86	+ 26
Circulation	7.025	6.981	— 44
Dépots	2.397	2.439	+ 42

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse Or	Encaisse Argent	Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août d°	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
1916								
15 juin	2.465	36	282	6.637	1.829	5.784	12	5
23 —	2.465	35	335	6.634	2.358	6.125	10	»
30 —	2.466	31	629	7.241	2.371	6.610	11	»
7 juill.	2.466	30	337	7.089	1.995	6.327	12	»
15 —	2.466	30	420	6.940	2.385	6.417	13	»
22 —	2.468	30	568	6.840	2.383	6.092	12	»
31 —	2.468	29	416	7.025	2.397	6.542	13	»
7 août	2.468	28	371	6.981	2.439	6.523	12	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La liquidation des entreprises allemandes en Italie. — La *Gazette de Francfort* vient de publier un important article qui lui est adressé de Lugano, et dans lequel il est dit :

« Les capitaux allemands qui sont employés dans les entreprises italiennes avaient diminué peu à peu d'importance au cours des quinze dernières années, et cette diminution a pris pendant la guerre l'allure d'une liquidation. Ainsi l'on vient d'apprendre, par exemple, que la *Société Schuckert* et sa filiale, la *Société Kontinentale pour les entreprises électriques* (de Nuremberg), ont vendu récemment toutes les participations qu'elles possédaient dans l'industrie électrique d'Italie.

« Ainsi s'est terminée, sans tambour ni trompette, la période que l'industrie allemande avait commencée en faisant œuvre de précurseur pour développer les forces motrices hydrauliques en Italie. Beaucoup de maisons allemandes appartenant à des particuliers sont passées entre les mains d'Italiens, de sorte que l'on évitera le choc brutal qu'aurait produit sans cela la nouvelle orientation de l'Italie. »

Suivant l'*Idea Nazionale*, sur 600 Sociétés électriques qui existaient en Italie, 327 étaient alimentées par des capitaux allemands et, tout récemment, la *Gazette de Cologne* annonçait que le montant des participations italiennes vendues par la *Kontinentale* de Nuremberg s'élevait à 16 ou 17 millions de lire.

Grâce à l'arrangement signé à Berlin par l'ambassadeur d'Italie, M. Bollati, quelques jours avant la déclaration de guerre à l'Autriche, les capitaux allemands employés en Italie ont pu échapper à toute espèce de séquestre, de liquidation forcée et de représailles. Aussi les participations de la *Kontinentale* ont-elles pu être cédées sans difficulté à des banques suisses qui les ont ensuite passées à

des Italiens, en garantissant à la Société allemande le remboursement de ses capitaux qui est déjà effectué pour une part.

Les banques suisses dont il s'agit appartiennent sans doute au groupe de l'*Elektra-Bank* de Zurich, qui paraît être elle-même une création de l'*Allgemeine Elektrizitaets Gesellschaft* de Berlin et que l'*Idea Nazionale* a également dénoncée.

Il reste à savoir si un grand nombre des ventes auxquelles les Allemands ont procédé ne sont pas des ventes à réméré ou bien des espèces de prêts sur gage, permettant à l'Allemagne de rentrer après la guerre en possession des entreprises qu'elle a soi-disant liquidées.

Les Austro-Allemands et la Pologne. — On a avisé de Berne, à la date du 14 août, que d'après les dernières nouvelles reçues de Berlin, le gouverneur de la Pologne occupée, von Beseler, et le chef de l'administration civile, von Kries, étaient arrivés dans cette ville. Leur présence et le voyage que viennent de faire à Vienne le chancelier et le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères d'Allemagne ont le même but, qui est la réorganisation de la Pologne.

Un acte solennel allemand octroierait à la Pologne une Constitution personnelle et une administration indépendante sous certaines conditions.

Des volontaires polonais seraient appelés à coopérer à l'établissement des libertés accordées. Autrement dit et sous les apparences d'une charte que rien ne garantit sérieusement, l'acte des deux gouvernements alliés serait un appel militaire plus ou moins volontaire.

Le texte de l'acte austro-hongrois aurait été rédigé et discuté récemment et définitivement adopté le 15 août à Vienne.

Il sera confirmé par les signatures des deux empereurs.

Or il y a déjà deux ans que le grand-duc Nicolas lançait aux Polonais une proclamation libératrice. Cette proclamation ne put être encore suivie ni de lois, ni de décrets, vu les événements qui se produisirent. La restauration des libertés de la Pologne par la Russie ne pouvait avoir l'apparence d'une manœuvre. L'heure devait en être marquée par le retour de la victoire aux armées slaves. Cette heure sonne maintenant.

La carte de viande uniforme en Allemagne. — A Berlin, les discussions préparatoires relatives à la création d'une carte de viande uniforme pour tout l'empire approchent de leur terme, de sorte que l'on pourra commencer bientôt les préparatifs nécessaires. La nouvelle carte entrera en usage au commencement du mois d'octobre.

Les socialistes et la crise de guerre. — Le 8 août, les socialistes de Leipzig ont tenu une grande réunion à laquelle assistaient plus de 5.000 personnes.

Deux questions, celle du ravitaillement et celle de la paix ont été abordées tout particulièrement.

Le député Geyer a prononcé une violente harangue.

« Quand on parle de ravitaillement, a-t-il déclaré, il faut s'abstenir de toutes critiques, l'état de siège et la censure nous interdisant d'en parler.

« Les prix des vivres ont augmenté de 1.000 pour cent. Le peuple n'ose se plaindre, et les journaux ne peuvent rien écrire. On nous force à nous taire, mais on oublie que l'exaspération grandit parmi le peuple et qu'elle n'est pas à sa fin. Le peuple doit avoir le droit d'exprimer ses désirs et sa misère afin qu'il soit écouté. La création du département des vivres avec Batocki n'a pas tenu ses belles promesses qui se sont complètement évanouies par suite de l'influence des agrariens. Nous exigeons du gouvernement qu'il ordonne la réquisition des vivres et leur partage égal.

« Nous avons tous le ferme espoir de voir la guerre se terminer le plus vite possible. La parole n'est plus à la politique d'annexion des partis bourgeois allemands. Une paix ne pourra être maintenue que si tous les différends entre les peuples sont réglés par un tribunal arbitral et lorsque la paix ou la guerre ne dépendront plus d'un individu ou d'un gouvernement, mais de tout le peuple. »

La fin du discours a été tellement violente que la censure a interdit aux journaux de la reproduire.

Après Geyer, le député socialiste Libinski a pris la parole :

« Ce n'est pas parce que nos ennemis ont empêché le développement de l'Allemagne que cette guerre a éclaté, s'est-il écrié ; nous la devons à la soif d'annexions et de conquêtes qui a été si souvent exprimée par la parole et par la presse.

« La cause de la guerre, l'attentat de Sarajevo, est oubliée depuis longtemps. D'ailleurs, c'eût été un crime de faire tuer deux millions d'hommes pour venger la mort de deux personnes, si haut placées fussent-elles.

« Aujourd'hui, en Allemagne, il y a des partis qui voient dans la Russie, d'autres dans l'Angleterre, l'ennemi principal qui doit être anéanti. Aussi longtemps qu'on parlera d'annexions, il ne peut être question de paix, c'est pourquoi le peuple doit élever la voix contre la folie d'annexions. »

La réunion s'est terminée par le vote, à l'unanimité, d'un ordre du jour par lequel l'assemblée s'est déclarée contre toute annexion et a demandé que le gouvernement fasse connaître ses buts de guerre.

AUTRICHE-HONGRIE

Le comte Andrassy remplacera-t-il le baron Burian ? — On a annoncé, ces derniers jours, que le baron Burian, qui avait succédé au poste de ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie au comte Berchtold, le 13 février 1915, au moment où commençait la tension dans les relations austro-italiennes, se retirait. On ajoutait qu'il allait être remplacé par le comte Andrassy, grand personnage hongrois, attaché par tradition de famille à l'alliance allemande.

Ce choix, venant après la nomination du feldmaréchal Hindenburg au commandement général des armées sur le front russe, n'avait d'autre signification que l'asservissement complet de l'Autriche-Hongrie à l'Allemagne. C'était l'unification complète, entre les mains de l'Allemagne, des armées et de la politique des Empires centraux.

Rien ne serait encore conclu cependant. Le comte Andrassy, jouant la comédie du patriotisme, aurait refusé, annonce-t-on, d'accepter la succession du baron Burian, à moins que ne lui soient données des garanties assurant à la Hongrie une influence plus grande dans la diection des affaires de la double monarchie.

L'empereur François-Joseph ne se serait encore arrêté à aucune décision.

Mesures contre les biens des Alliés. — La *Gazette de Vienne* du 8 août a publié une ordonnance du ministère commun, en vertu de laquelle, par mesure de représailles, les entreprises ou les succursales d'entreprises dirigées ou contrôlées par des ressortissants de pays ennemis ou dont les bénéfices vont à l'ennemi ou encore dont les capitaux sont propriété de ressortissants de pays ennemis peuvent être mises sous séquestre par décision ministérielle.

En tout temps, une décision ministérielle peut prescrire la dissolution ou la vente de l'entreprise mise ainsi sous séquestre.

L'ordonnance est aussi applicable aux fortunes et aux droits de propriété.

Le Parti indépendant hongrois et l'Alliance économique avec l'Allemagne. — On annonce de Zurich que le parti indépendant hongrois a tenu, le 11 août, une séance au cours de laquelle le comte Michael Karolyi a protesté contre le faux compte-rendu de son discours au Reichstag communiqué à la presse par l'agence officieuse « Wiener Korrespondenzbureau ».

Selon ce compte-rendu il aurait dit qu'il ne désire pas une paix à tout prix, ni une paix séparée. Le comte Karolyi a déclaré qu'il n'a pas parlé de ce problème et qu'il a traité la question de paix avec la plus grande prudence. Il exige donc du gouvernement, qu'il fasse publier une mise au point.

Dans le discours en question le comte Karolyi a parlé des questions suivantes :

Il a demandé l'indépendance complète de la Hongrie et une douane indépendante. Si le gouvernement conclut un accord économique de longue durée avec l'Autriche, une nouvelle Hongrie renversera ce gouvernement. Il est contre une étendue de l'alliance politique des Etats centraux, sur le domaine économique, parce que, par ce moyen, la paix serait menacée pour l'avenir et les petits Etats perdraient leur liberté.

DANEMARK

Les Antilles danoises vendues aux Etats-Unis. — Le Folketing (Chambre des députés) a discuté vendredi la loi relative à la vente des Antilles danoises. Après une intervention du ministre des Affaires étrangères, le leader de l'opposition de la gauche, M. J. C. Christensen, a conseillé au gouvernement de ne pas prendre une décision définitive pendant la guerre ; cette affaire, a-t-il ajouté, semble une surprise, pour ne pas dire un coup de main, des radicaux et des socialistes.

De son côté, le ministre des Finances, M. Edouard Brandès, a constaté que ce sont des considérations d'ordre international qui ont conduit le gouvernement à faire cette démarche qui n'a été dictée ni par la situation intérieure des îles, ni par le désir d'un gain économique. En 1913, le gouvernement avait déjà reçu une offre d'achat. Mais il l'avait déclinée, car il ne désirait pas abaisser le pavillon danois sans un motif absolument sérieux.

Le ministre a continué par les déclarations inattendues suivantes :

« La tâche de l'opposition est facile, car le gouvernement n'est pas en état de communiquer les motifs les plus importants de sa décision, mais que faudrait-il faire si, par exemple, les Etats-Unis prenaient possession des îles ? Le Danemark devrait-il déclarer la guerre aux Etats-Unis ? Devrait-il demander assistance à l'Europe ? Le gouvernement estime de son devoir de céder au désir d'un grand Etat. Il regrette de devoir faire disparaître le drapeau danois, mais lorsque sévit l'ouragan, il faut bien plier devant lui. »

Le ministre a ajouté qu'il était impossible d'ajourner l'affaire. Au cas où la loi serait rejetée, le gouvernement était prêt à confier la décison à prendre à un nouveau Parlement en laissant au Parlement actuel toute la responsabilité des conséquences éventuelles de cet ajournement.

La discussion a continué samedi et lundi et, en fin de compte, la vente a été approuvée par 62 votes contre 44 et 7 abstentions, mais sous cette condition que la population de cette vieille colonie danoise aura à se prononcer, par un vote en faveur de la cession aux Etats-Unis.

Le Landsting (Sénat) s'est constitué en comité secret pour demander au gouvernement des renseignements sur sa façon d'agir dans cette affaire importante qui passionne l'opinion publique, péniblement surprise par le coup de main du gouvernement radical. Puis, mercredi, il a été décidé de rejeter la proposition gouvernementale et de demander de nouvelles élections, conformément à la nouvelle Constitution. La question de la vente serait soumise au Parlement issu de cette consultation nationale.

SUISSE

L'activité économique de la légation d'Allemagne à Berne. — Sous ce titre, le *National Suisse* de la Chaux-de-Fonds a publié, ces jours derniers, un article, de son correspondant de Berne, dont nous croyons devoir extraire ce qui suit :

« La légation impériale d'Allemagne joue un grand rôle dans l'octroi et le contrôle des importations allemandes en Suisse. On sait trop peu que ce commerce est soumis à des règles bien différentes de celles qui sont à la base du trafic similaire avec les Alliés.

« Les marchandises allemandes à importer sont réparties en deux catégories : 1° produits pouvant être utiles à la guerre ; 2° produits non utilisables à la guerre.

« Sont considérées comme marchandises utilisables à la guerre, un nombre restreint de produits, tels que les métaux, les produits pharmaceutiques, les instruments de chirurgie, le charbon. Pour exporter ces marchandises en Suisse, l'expéditeur allemand adresse à la légation d'Allemagne à Berne un formulaire indiquant la marchandise, la quantité, la valeur et le destinataire. Cette demande est remise par la légation au capitaine Schmitz, qui, s'il le juge à propos, et non sans exiger fréquemment des compensations, l'adresse à la Société fiduciaire, dont le siège est à Zurich.

« La Société fiduciaire fait signer au destinataire un engagement « de ne pas réexpédier les marchandises reçues hors de Suisse pendant la guerre ». L'acheteur suisse déclare en outre, par cette pièce, se soumettre d'avance au contrôle de la destination des produits importés et se reconnaît d'avance responsable de tous les débours, amendes ou pénalités qui pourraient lui être imposés dans la suite par les autorités allemandes, et qui doivent être garantis par une caution.

« Quant au contrôle, il est effectué officiellement par la Société fiduciaire de Zurich et, en ce qui concerne les médicaments, par le service d'hygiène publique de la Suisse. Mais nous savons pertinemment que, à côté de ce contrôle officiel, le capitaine Schmitz exerce, par l'intermédiaire de ses agents, une surveillance clandestine très étroite, et met en œuvre des listes noires.

« Mais le régime qui prête le plus à réflexion est celui des marchandises très nombreuses déclarées non utilisables à la guerre. Ici la Société fiduciaire ne joue aucun rôle. Les demandes d'exportation doivent être adressées au bureau central des permis d'exportation à Charlottenbourg. Le bureau a pleins pouvoirs pour accorder ou refuser. Il base en général sa décision sur les stocks existants et les besoins de l'Allemagne. Le bureau envoie les autorisations à la légation d'Allemagne à Berne (capitaine Schmitz), laquelle les réexpédie, si cela lui convient, aux destinataires, non sans s'être renseignée préalablement sur la qualité de ces derniers, ni sans s'être assurée en général des compensations.

« On voit que dans cette organisation, le bon plaisir d'un agent étranger joue un rôle déterminant. »

ETATS-UNIS

Les complots allemands aux Etats-Unis : les grèves. — On s'était beaucoup avancé la semaine dernière, en disant que la grande grève des chemins de fer était conjurée.

Depuis, en effet, le juge Martin-M. Knapp, président du Comité fédéral de médiation et de conciliation, créé par le Newlands Act de 1913, a annoncé que toute tentative de médiation dans le conflit entre les employés des chemins de fer et les Compagnies avait échoué.

Les grévistes sont restés fermes sur leurs positions et ont continué à réclamer la journée de 8 heures et une augmentation de 50 % pour les heures supplémentaires. Les directeurs de chemins de fer se montraient cependant disposés à réduire la journée de travail et à accorder un supplément de 25 % du salaire pour les heures en plus.

C'est alors que le président Wilson eut une conférence avec les représentants des Compagnies de chemins de fer et des Associations de cheminots. On attend les résultats des pourparlers engagés à la suite de ce premier entretien.

BRÉSIL

Le Brésil et les Alliés. — Il y a un peu plus d'un mois, M. Ruy Barbosa, sénateur et ambassadeur du Brésil, président de la Ligue pour les Alliés, a fait à Buenos-Ayres des déclarations retentissantes en faveur du Droit contre les crimes de la Germanie.

Le 17 juillet, les deux Chambres du Congrès brésilien émettaient un vote ratifiant les belles et nobles paroles de M. Ruy Barbosa. C'était la réponse sincère à cette question : « Etes-vous neutre devant le crime ? » Le Brésil a répondu : « Non ! ». Ce vote a eu un profond retentissement en France.

Les sentiments de haute satisfaction et de gratitude qu'on y a éprouvés devant la manifestation si honorable et si fière de la représentation nationale du Brésil se sont immédiatement traduits par le vote, en séance extraordinaire, des commissions réunies des affaires extérieures du Sénat français et de la Chambre des Députés française, sur la proposition de leurs présidents, MM. Georges Clemenceau et Georges Leygues, de l'adresse suivante, transmise par télégrammes, aux présidents des deux Chambres brésiliennes :

« Les Commissions des affaires extérieures, interprètes des sentiments unanimes du Sénat et de la Chambre des députés, envoient au Parlement fédéral des Etats-Unis du Brésil l'expression de leur haute joie pour l'acte historique du 17 juillet 1916 qui touche profondément le cœur de la France.

« En inscrivant dans ses annales et en faisant siennes, pour des motifs basés sur les principes de la morale internationale, les fières et nobles déclarations de M. Ruy Barbosa, l'éminent ambassadeur du gouvernement brésilien, le Parlement fédéral associe la grande République sud-américaine à la confédération des nations d'Europe qui luttent pour le droit et pour la dignité des peuples, en même temps qu'il apporte aux soldats de la liberté le concours d'une force de conscience irrésistible. »

De hautes personnalités, parlementaires et écrivains, se sont groupés pour inviter M. Ruy Barbosa à venir en France

Le gouvernement allemand a chargé son représentant de faire des représentations au Gouvernement Fédéral en raison de l'attitude de son ambassadeur et des deux Chambres brésiliennes, mais le Gouvernement Fédéral a déclaré ne pouvoir rien faire en la circonstance.

On annonce d'autre part que le mouvement d'opinion contre l'Allemagne gagne les universités du Brésil. On y ajoute que les représentants diplomatiques des Empires Centraux à Rio-de-Janeiro se montrent très préoccupés de la situation.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Les sympathies de la République Argentine pour les Alliés. — Les journaux argentins viennent de publier un manifeste des intellectuels de la République Argentine dû à l'initiative de M. Carlos Madariaga, qui a déjà donné tant de preuves de son ardent dévouement à la cause des Alliés.

Ce manifeste porte déjà les signatures de nombreux savants et écrivains, parmi lesquels on relève les noms de l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Luis-Maria Drago, de l'ancien ambassadeur, M. Manuel Lainez, du recteur de l'Université, des doyens des facultés, etc. Les signatures continuent à affluer aussi bien de la capitale que de l'intérieur de la République.

« Nous croyons, dit le manifeste, à la reconstitution de la Belgique héroïque, martyre et ruinée, à la victoire de la France. Nous les désirons, parce que ce sont des victoires du droit. L'Alsace et la Lorraine doivent revenir à la nation à laquelle elles ont été arrachées par la violence... La rédemption de Trente et de Trieste s'approche ; elles seront rattachées à l'âme italienne par un héroïsme qu'exalte le souvenir des douleurs séculaires subies sous le règne de l'échafaud et de l'ergastule... Le peuple anglais poursuit son histoire civilisatrice de gardien de la liberté, qui fit que Londres, aux heures tragiques des bannissements, donna un refuge et une protection aux persécutés... La Russie gigantesque et généreuse ; la Serbie démantelée, blessée, morte, dans les étapes d'une déroute glorieuse ; le Japon, étoile de l'Orient ; le brave Montenegro ; le Portugal, et toutes les âmes idolâtres de civilisation s'unissent dans une mêlée titanique qui ramènera les égards à l'éliquilibre de l'âme et au respect d'autrui.

« La devise : « La force prime le droit » sera désormais effacée de l'Histoire et sera remplacée par celle-ci : « La justice et le respect de l'homme vainquirent et vaincront toujours. »...

Tout comme ceux de Rio-de-Janeiro, les représentants des Empires centraux à Buenos-Ayres se montrent très préoccupés de la situation.

CONTREBANDE DE GUERRE

L'Allemagne et la Hollande. — A la date du 28 juillet, nous avions mentionné qu'une note officieuse du Foreing Office annonçait que, en raison de l'approvisionnement de l'Allemagne par la flotte hollandaise de pêche, le Gouvernement britannique avait dû remettre au tribunal des prises plusieurs bateaux de pêcheurs hollandais.

Or, selon le *Nieuws Van den Tag*, de La Haye, le gouvernement allemand, à l'occasion de cette saisie, tente d'employer des procédés d'intimidation à l'égard des Pays-Bas, alors qu'en réalité c'est contre l'Allemagne que la Hollande a les plus sérieux griefs.

« Nous espérons, conclut le journal, que le gouvernement hollandais ne se laissera pas émouvoir par un cliquetis de sabre, et que si l'inévitable doit se produire, on ne doit pas oublier à l'étranger que la Hollande est loin d'être une quantité négligeable. »

La contrebande en Suisse. — On a annoncé de Bâle, ces jours derniers, que les gardes-frontières suisses ont saisi, sur le chemin des bords du Rhin, un char transportant 600 kilos de coton, 50 kilos d'huile, 14 kilos de caoutchouc et certaines quantités de graisse, de viande, de saucisses, de riz, farine, lard, que des contrebandiers devaient transporter par canots de l'autre côté du Rhin.

La contrebande en Roumanie. — Le ministre de l'Intérieur, poursuivant ses mesures de répression contre les contrebandiers et leurs complices, vient de révoquer plusieurs maires et de dissoudre seize conseils municipaux convaincus d'avoir favorisé la contrebande du bétail avec l'Autriche-Hongrie.

Revue Commerciale

Soies. — Le marché soyeux de Lyon s'est montré très actif la semaine dernière, malgré la hausse constante des cours, l'insuffisance des stocks et l'impossibilité des livraisons courantes. Presque tous les filateurs ont des engagements à longue

échéance, et par leurs prétentions élevées ils paralysent les bonnes dispositions des acheteurs qui voudraient s'assurer de la soie pour les saisons d'automne et d'hiver. On a coté : Organsins Cévennes extra 22/24, 84 fr. ; Organsins France 1re ordre 20/22, 83 fr. ; Italie extra 19/21, 86 fr. ; Kashmyr 2e ordre 24/26, 80 fr. ; Canton 2e ordre 27/29, 67 fr. ; Japon 1er ordre 20/22, 84 fr.

Grèges Cévennes extra 12/16, 78 fr. ; Piémont 1er ordre 9/11, 79 fr.; Japon extra 13/15, 75 fr. à livrer ; Chine extra 9/11, 90 fr.; Canton 1er ordre 13/15, 58.50 à 60 fr.

Pendant le mois de juillet dernier, la *Condition des soies* de Lyon a enregistré : 4.186 balles pesant 282.503 kilos. En retranchant de ce chiffre les soies diverses et les bobines qui y figurent pour 263 balles pesant 25.907 kilos, il reste pour les soies ouvrées et les grèges 3.923 balles pesant 256.596 kilos, qui se divisent en : 428 balles Organsins pesant 32.193 kilos ; 486 balles Trames pesant 33.712 kilos, et 3.009 balles Grèges pesant 190.691 kilos ; soit au total 3.923 balles d'un poids de 256.596 kilos.

Laines. — A Bradford, pendant la semaine en cours, le marché a été calme à cause des fêtes. Le Gouvernement anglais évite actuellement de faire des commandes, mais on s'attend à ce que le travail abonde, quand on aura pris des mesures à l'égard des tissages et de la main-d'œuvre. En attendant, les mérinos sont soutenus et les croisés irréguliers, surtout les qualités inférieures. On cote n. 64,53 d. (6.99) nominal ; n. 60,51 1/2 d. (6.82) nominal ; n. 56,38 d. (4.41) ; n. 46 cardée, 27 d. (3.13) ; n. 44, 27 d. (3.13) ; n. 40 péparée 25 1/2 d. (2.96). Les stocks de laine du pays d'ancienne récolte sont bien maintenus.

Cotons. — D'après le *Bulletin de Correspondance* du Havre, voici, pour les 5 dernières années, la statistique générale des récoltes de coton américaines, en milliers d'acres et de balles :

Récoltes américaines	1911-12	1912-13	1913-14	1914-15	1915-16
Acréages du *Bureau*..	36.681	34.766	37.458	37.406	32.107
Condition moyenne des cinq mois..... 0/0	81.9	76.»	74.6	76.4	73.1
Récoltes commerciales totales.....	16.138	14.168	14.882	15.108	12.938
Poids moyen des balles (livres).....	513.72	517.99	514.34	517.27	512.17
Exportations :					
Angleterre.....	4.244	3.597	3.424	3.806	2.860
France.....	1.198	996	1.069	677	920
Continent, Japon, etc.	5.065	4.018	4.391	3.874	2.254
Totales.....	10.507	8.611	8.884	8.357	6.034
Consommation américaine.....	5.376	5.458	5.417	6.046	6.697

D'autre part, voici les modifications constatées dans l'approvisionnement visible pendant ces dernières années :

Approvisionnements	1911-12	1912-13	1913-14	1914-15	1915-16
	(En milliers de balles)				
Début de saison (1er août).....	1.185	1.603	1.446	2.349	4.702
Fin janvier.....	5.336	4.713	5.160	6.645	5.951
Fin juillet.....	1.603	1.446	2.349	4.702	2.409
Différences :					
1er semestre.....	4.151	3.110	3.714	4.296	1.249
2e semestre.....	3.733	3.267	2.811	1.943	3.542
Différences totales nettes pr la saison	418	157	462	2.353	2.293

En ce qui concerne la récolte américaine, le résumé du rapport hebdomadaire du « Chronicle » confirme l'amélioration signalée par les avis privés pour certaines sections. Il dit ainsi : « Le temps est favorable et la récolte s'améliore sur certains points. Les avis du Texas indiquent une condition satisfaisante : cependant, la plante commence à souffrir de sécheresse dans la partie Ouest. La cueillette du coton précoce est gênée par des pluies fréquentes. »

PETITES NOUVELLES

✦✦ Le rendement des Mines du Transvaal s'est élevé, en juillet, à 761.087 onces d'or fin (23.672 kilogrammes 088 grammes), contre 761.764 onces (23.693 kilogrammes 145 grammes) en juin (mois de 30 jours). La production journalière a été de 24.552 onces en juillet, contre 25.392 en juin. La valeur du rendement est de 3.232.891 livres sterling (80.822.275 francs), contre 3.235.767 livres sterling (80.894.175 francs) le mois précédent.

Il y a diminution de 679 travailleurs dans l'effectif de la main-d'œuvre indigène par rapport à juin. Cet effectif est de 192.130 noirs.

✦✦ Le Conseil d'administration de la *Compagnie des Voitures à Paris* a, dans sa dernière séance, nommé président M. de Kermaingant en remplacement de M. Edouard Jeramec, décédé, M. de Kermaingant était vice-président de la Compagnie.

✦✦ La *Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne* vient de publier un rapport pour répondre aux accusations lancées par ses cheminots lors de la dernière grève. De ce rapport, il ressort que les charges financières de la Société s'élèvent à 36 % du budget, le personnel à 24 %, le matériel à 20 %, les impôts à 12 %. Il ne reste que 8 % pour les actionnaires.

Marché Financier

Paris, le 17 août 1916.

Par suite des quatre jours de chômage du 15 août, le nombre des séances a été très réduit cette semaine. D'autre part, les transactions ont été limitées, sauf sur quelques valeurs spéciales, comme les titres industriels russes. Toutefois la tenue de la cote a été très satisfaisante.

La liquidation de quinzaine a eu lieu mercredi dans le plus grand calme, avec des taux de reports de 4 % au maximum.

Voici quelques-uns des derniers cours cotés :

Au Parquet. — A terme : 3 %, 63 fr. 70 ; Penarroya, 1.749 fr. ; Russe 5 % 1906, 89 fr. 25 ; Andalous, 410 fr. ; Briansk ordinaire, 436 fr. ; Norvégienne de l'Azote, 524 fr. ; Naphte Russe, 423 fr.

Au comptant : 3 %, 63 fr. 70 ; 5 %, 89 fr. 90 ; Compagnie Algérienne, 1.245 fr. ; Crédit Foncier de France, 765 fr. ; Crédit Lyonnais, 1.310 fr. ; Crédit Industriel et Commercial, 628 fr. ; Société Marseillaise, 530 fr. ; Banque de l'Union Parisienne, 716 fr. ; action Est, 835 fr. ; Paris-Lyon, 1.120 fr. ; Nord, 1.480 fr. ; Oréléans, 1.029 fr. ; Ouest, 725 fr. ; Métropolitain, 460 fr. ; Omnibus, 454 fr. ; Dynamite, 797 fr. ; Extérieure Espagnole, 99 fr. ; Russe Consolidé 1re et 2e séries, 80 fr. ; Andalous, 411 fr. ; Nord de l'Espagne, 438 fr. ; Saragosse, 436 fr. ; Rio-Tinto, unités, 1.758 fr.

Marché en Banque. — A terme : Bakou, 1.420 fr. ; Société Financière des Caoutchoucs, 99 fr.; de Beers ordinaire, 339 fr. ; Dietrich, 271 fr. ; Lionosoff, 345 fr. ; Modderfontein B, 190 fr. ; Platine, 499 fr. ; Toula, 1.315 fr.

Au comptant : Hartmann, 460 fr. ; Maltzof, 752 fr. ; Tharsis, 145 fr. 50 ; Chartered, 19 fr. ; Robinson Gold, 29 fr. 75.

L'Administrateur-Gérant : Georges Bourgarel.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant.— Simart, imp.